ISSN 1662 – 4599

29 décembre 2010
10e année
Nº 49/50

Horizons et débats
Case postale 729, CH-8044 Zurich
Tél.: +41 44 350 65 50
Fax: +41 44 350 65 51
E-mail: hd@zeit-fragen.ch
www.horizons-et-debats.ch
CCP 87-748485-6

Horizons et débats

AZA
8044 Zürich

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

L'euro, monnaie imposée, n'est pas sauvé – On assiste à une succession de catastrophes

par Bruno Bandulet

Lorsque les députés du Bundestag allemand ont approuvé en mai dernier le «plan de sauvetage» de l'euro sans en connaître les détails et le coût définitif, ils s'imaginaient encore que la simple présentation des instruments dispenserait de les mettre en œuvre. Or il apparaît maintenant que la crise de la monnaie commune n'était pas terminée. Elle ne faisait que commencer.

Avant de nous pencher sur la question de savoir si et comment l'euro va survivre aux prochaines années, constatons que depuis le printemps 2010, nous avons affaire à un euro différent: non plus à une monnaie remplaçant le mark allemand, ancienne monnaie de réserve européenne, mais à une monnaie européenne de crise, au mieux à une espèce de franc français.

Lors d'un putsch organisé par les gouvernements principaux, la *Commission européenne* et la *Banque centrale européenne*, on a détruit les trois piliers sur lesquels devait reposer un euro stable. Le fondement contractuel du *Traité de Maastricht* est caduc. Le droit européen a été violé sans scrupules.

Les trois principes sur lesquels repose l'euro

On sait que l'idée d'un euro fort reposait sur trois principes. Premièrement sur le fait que le déficit budgétaire devait être inférieur à 3% du PIB et la dette publique (= ensemble des emprunts contractés par l'Etat) inférieure à 60% du PIB. (Si ces «critères de convergence» avaient été respectés, l'euro aurait pu fonctionner mais dès 1999, au moment de son introduction en tant que monnaie scripturale, on ne les a pas pris au sérieux.) Deuxièmement, le *Traité* contient la *clause de no bailout* qui interdit à un pays de la zone euro de répondre des dettes d'un autre pays. Et troisièmement, la *Banque centrale européenne* devait être indépendante de toute influence politique. Elle n'a pas le droit d'acheter des emprunts d'Etat et de mettre ainsi en circulation de l'argent «frais», c'est-à-dire de faire fonctionner la planche à billets. Ces trois principes ont été sacrifiés à l'opportunisme politique. Si les gouvernements avaient été fidèles au *Traité*, la zone euro aurait probablement éclaté dès le printemps dernier.

Légende du plan de sauvetage de 750 milliards d'euros

Depuis lors, on essaie de maintenir à flot cette monnaie imposée et de gagner du temps à l'aide d'un grand bluff. Bluff facile à percer à jour si l'on examine de près le plan de sauvetage décidé en mai dernier:

- L'UE elle-même peut apporter 60 milliards. Cette somme fait partie de son budget et est donc supportée par les 27 pays membres, pas seulement par les gouvernements de la zone euro. Il s'agit du *Mécanisme européen de stabilisation financière* (MESF).
- En outre, le Sommet de Bruxelles a créé l'*Instrument européen de stabilisation de la zone euro/European Financial Stability Facility* (EFSF), domicilié au Luxembourg et dirigé par l'Allemand *Klaus Regling.* Il s'agit là d'une société anonyme dont les actionnaires sont les 16 pays de la zone euro. Elle est habilitée à emprunter de l'argent sur le marché des capitaux et à le prêter ensuite contre intérêts à d'éventuels candidats à la faillite. Elle ne l'a fait que dans le cas de l'Irlande. Contrairement à ce que croit le public, les contrats de l'EFSF sont à durée indéterminée. L'échéance n'est pas 2013.
- On a tout d'abord décidé que l'EFSF pourrait emprunter 440 milliards d'euros. Comme la société de M. Regling doit veiller à se voir attribuer par les agences de notation la meilleure note, soit AAA, et comme les pays à monnaie faible se trouvent parmi les garants (une plaisanterie, à vrai dire!), les prêts accordés doivent être garantis à hauteur de 120% et, en outre, il a fallu prévoir une réserve liquide. Ainsi, la somme disponible est bien inférieure à 440 milliards d'euros. Actuellement, elle est de 255 milliards! Et si, par exemple, l'Irlande, le Portugal ou l'Espagne font défaut en tant que garants, la part des pays (encore) stables augmentera. C'est pour cette raison que le Bundestag ne pouvait absolument pas savoir, en mai dernier, quelle était la somme à la charge, finalement, des contribuables. Au cas où l'Italie s'ajouterait à ces trois pays, l'Allemagne devrait se porter garante de quelque 226 milliards d'euros, presque le double du montant indiqué aux députés par le gouvernement en mai.
- En outre, le *Fonds monétaire international* (FMI) est également de la partie. Il avait promis jusqu'à 250 milliards d'euros. Comme les Etats-Unis disposent d'une minorité de blocage au FMI, ils ont pour la première fois un droit de codécision dans les affaires de l'union monétaire européenne, fait gênant quand on considère que les Européens voulaient, avec l'euro, tenir tête au dollar et par là même à l'hégémonie financière américaine. Le problème est le suivant: comme le FMI a promis de prêter une somme représentant la moitié des crédits européens (d'où le calcul initial: 500 + 200 milliards), mais comme l'UE ne va apporter que 315 milliards (60 + 255), la part du FMI se réduit à 157,5 milliards, si bien qu'en tout, il n'y a pas à disposition 750 milliards mais plus que 472,5 milliards. Et comme ils ne suffiront probablement que pour 2 ou 3 ans, chacun peut faire le calcul. On pourrait venir au secours du Portugal, probablement aussi de l'Espagne, mais plus de l'Italie.
- Indépendamment de l'EFSF et du MESF, on avait peu avant promis au gouvernement grec des crédits destinés à empêcher sa faillite qui doivent lui parvenir maintenant et dont le taux d'intérêts doit être d'environ 5%. Les ministres des Finances de la zone euro accorderont prochainement à Athènes 9 milliards supplémentaires qui lui seront versés au début janvier 2011. En contrepartie, la Grèce sacrifie sa souveraineté et se soumet à la dictature économique de l'UE. Cela rappelle la République de Weimar: les représentants des puissances victorieuses siégeaient à la *Reichsbank* pour avoir les Allemands à l'œil. Personne n'a encore expliqué comment la Grèce pourrait rembourser les crédits.

Les déficits publics ne représentent qu'une partie du problème

Etant donné les dettes colossales accumulées avant 1999 et depuis lors dans la zone euro, les 472,5 milliards ne sont à la rigueur qu'une goutte d'eau dans la mer. A la fin de 2009, les dettes de l'Irlande s'élevaient à 104,6 milliards d'euros, celles de la Grèce à 273,4 milliards, celles de l'Espagne à 559,6 milliards, celles du Portugal à 125,9 milliards et celles de l'Italie à 1760,7 milliards; et elles continuent d'augmenter partout. Les promesses d'aide n'y changeront rien. Avec le plan de sauvetage de l'Irlande décidé le 28 novembre qui s'élève à 85 milliards (avec une participation irlandaise de 17,5 milliards), la dette irlandaise doublera brusquement. La dette de l'Espagne a également un caractère explosif: si l'on ajoute les anciennes dettes qui arrivent à échéance et les déficits courants, le pays a des besoins de trésorerie de presque 200 milliards (environ 18% du PIB) pour 2011 et d'un peu moins de 150 milliards pour 2012. En 2011, l'Espagne aura besoin de beaucoup plus d'argent que la Grèce, l'Irlande et le Portugal réunis. Chaque crédit augmente la dette et son service devient plus difficile. Ainsi l'insolvabilité est d'autant plus coûteuse qu'elle se prolonge. Cela dit, les chiffres mentionnés ne concernent que les dettes publiques, et non celles du secteur particulier, y compris des banques qui, dans des pays comme l'Irlande ou l'Espagne, représente le plus grave problème. Les dettes publiques ne représentent donc qu'une partie de ce sombre bilan. Depuis longtemps, la zone euro ne souffre pas seulement d'une crise des dettes publiques mais également d'une crise des dettes des particuliers et des banques et, dans le cas de l'Irlande et de l'Espagne, d'une crise immobilière encore plus grave que celles des Etats-Unis. Et l'on ne cesse de nous mentir, de nous abreuver de belles paroles. Le test de résistance bancaire de l'été dernier était déjà incomplet et manquait de sérieux. Il avait pour objet de rassurer les marchés, ce qui a fonctionné pendant quelque temps. Même les banques irlandaises pourries l'ont réussi! Lorsqu'une «bad bank» a été créée en Irlande, la *National Assets Management Agency (Nama)*, qui rachetait aux banques du pays leurs crédits immobiliers pourris, celles-ci ont prétendu qu'elles avaient prêté en moyenne 77% des sommes du projet. Or on sait maintenant qu'il s'agissait de 100% de ces sommes. Les investisseurs, eux, ont été plus méfiants que la *Nama*. Depuis des mois, ils retirent leur argent des banques irlandaises et, ce faisant, ils aggravent la crise. Une ruée sur les banques tout à fait classique a menacé, entraînant un effondrement du système financier.

Le désendettement est une mission impossible

Qu'est-ce que c'est que cette monnaie qui doit constamment être sauvée? Et comment? Pour l'essentiel, il reste les moyens suivants: de strictes mesures de rigueur ont déjà commencé à être prises en Irlande et dans les Etats du Sud de l'Europe. Il n'est pas prévu de réduire la dette mais on va la laisser croître plus lentement qu'elle le ferait sans les coupes dans les budgets sociaux et les hausses d'impôts. Mais même ainsi l'effet est déflationniste et dépressif. Toutefois, l'idée suivante est juste: normalement, la Grèce, par exemple, devrait opérer une dévaluation de 30% pour rester compétitive. Comme ce n'est plus possible après l'abandon de la drachme, les salaires et les prix devraient baisser de 30% pour obtenir le même effet. Mais on est face à un cercle vicieux: les mesures de rigueur ont un effet négatif sur l'économie, ce qui entraîne une baisse des recettes fiscales et le déficit public augmente au lieu de diminuer. Pour pallier ce phénomène, le gouvernement devrait réaliser encore plus d'économies, mais il ne peut le faire que d'une manière limitée s'il veut éviter des troubles sociaux et une situation révolutionnaire. Dans ces circonstances, le désendettement est une «mission impossible», écrivait la *Neue Zürcher Zeitung* le 22 novembre. Il n'y a rien à ajouter à cela, si ce n'est peut-être qu'à la périphérie de l'Europe, les ressentiments à l'égard de l'Allemagne augmentent maintenant. Les Allemands sont considérés comme des «maîtres de discipline» qui condamnent les pays endettés à une dépression qui durera des années et à l'appauvrissement. L'euro a ceci de fatal qu'il a déclenché des tensions sociales qui menacent maintenant de dégénérer en conflits interétatiques. La mise en garde, autrefois, des adversaires de l'euro selon laquelle il diviserait l'Europe au lieu de la cimenter se révèle juste.

Le coût d'une union de transfert n'est pas maîtrisable

La seconde solution, préférée par la *Commission européenne*, consiste à transformer la zone euro (voire l'UE tout entière) en une union de transfert impliquant une péréquation financière entre pays riches et pays pauvres à l'image de l'Allemagne et de ses seize Länder. Ce genre de nivellement des niveaux de vie européens correspondrait tout à fait à la logique de l'européanisme, de la centralisation et de la mise au pas. Les contribuables encore solvables des pays du noyau dur devront se saigner pour que la périphérie puisse conserver l'euro. Cela pourrait coûter des sommes colossales. *Holger Steltzner* écrivait dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 30 octobre dernier: «Si, dans cette crise d'endettement, on en venait à des transferts financiers, il n'y aurait plus ni limites ni contrôle.»

Il n'est pas tout à fait certain que la *Cour constitutionnelle fédérale* serait d'accord et on ne sait pas jusqu'où le gouvernement *Merkel* va aller. En effet, une véritable union de transfert entraînerait la ruine des finances publiques allemandes et donc celle des futures retraites. Un jour ou l'autre les Allemands se révolteraient. Et avant eux, les contribuables des Pays-Bas, de Finlande, d'Autriche et de France. La France précisément, deuxième plus important garant du sauvetage de l'euro, est normalement peu encline à payer la note des autres. En conclusion, afin de retarder les faillites et par aveuglement, on pratique actuellement un mélange de politique d'aus-

Suite page 2

ISBN 978-3942016353

«L'euro, monnaie imposée …»
suite de la page 1

térité (en Irlande et en Europe du Sud) et de crédits difficiles à rembourser.

L'Italie serait un cas d'urgence absolue

La troisième solution serait que certains Etats membres de la zone euro en sortent volontairement, qu'ils dévaluent leur nouvelle monnaie et qu'ils réduisent leurs dettes dans le cadre d'une procédure de faillite. C'est précisément ce que redoutent les marchés financiers, d'où le bradage des emprunts d'Etat grecs et irlandais dont les intérêts atteignent des taux exorbitants. Toutefois, il est juste que la sortie des candidats à la faillite renforcerait l'euro. Mais qu'arrivera-t-il si la Belgique et l'Italie sont en difficulté? Le gouvernement *Berlusconi* est pratiquement paralysé; il n'a pas entrepris les réformes structurelles nécessaires et le déficit public doit être de plus en plus financé par l'étranger. Dans les années 1990, avant l'adoption de l'euro, l'Italie s'est déjà trouvée au bord de la faillite. Aujourd'hui, son endettement est trop important pour qu'on puisse la «sauver». Il reste à espérer que les marchés financiers détourneront les yeux le plus longtemps possible et ignoreront encore un certain temps le fait que la situation du pays ne cesse de s'aggraver.

Un «processus insidieux»

La solution la plus élégante, mais aussi la plus invraisemblable actuellement serait que l'Allemagne sorte de l'union monétaire. Le nouveau mark s'apprécierait immédiatement et le reste de la zone obtiendrait précisément ce dont elle a besoin: une dévaluation et le rétablissement de sa compétitivité. Mais comme Berlin n'aime en principe pas agir sans Paris, la France devrait suivre et il en résulterait une division de la zone euro en un bloc à monnaie solide et un autre à monnaie faible. On aurait ainsi un euro du Nord et un euro du Sud. Les exportations allemandes en souffriraient momentanément, l'économie intérieure en serait renforcée, le fort pouvoir d'achat de l'euro à l'étranger rapporterait une sorte de dividende social. Cela n'irait certes pas sans difficultés. La division de l'euro ébranlerait fortement les Bourses et les marchés de devises mondiaux et l'on peut comprendre que les gouvernements redoutent cette option. En outre, la question se pose de savoir si la France ferait partie de l'euro du Nord ou de celui du Sud. Il n'existe pas de recette miracle: il faut choisir entre différents maux.

De toute façon, dans un proche avenir, la situation restera extrêmement dangereuse et imprévisible. Dans la NZZ du 20 novembre, *Beat Gygi* a écrit que l'union monétaire européenne était une «expérience déprimante» et l'euro une «construction non éprouvée». Les défauts de construction de l'union monétaire ne pourraient même pas être corrigés par une sorte d'union fiscale. «On devrait vraisemblablement se rendre compte que les pays de l'ancien «bloc du mark allemand» pourraient former une zone euro judicieuse.» Cependant les pays les plus faibles vivraient un long calvaire. En conclusion, «ce processus est insidieux dans la mesure où il avance de façon larvée et où le centralisme obtient constamment des succès apparents.»

On ne fait que retarder l'heure de vérité

Angela Merkel a déclaré que si l'euro échouait, c'est l'Europe qui échouait. C'est absurde car l'UE n'est pas identique à l'Europe et que la zone euro ne recouvre même pas l'UE. Les Etats de l'UE les plus solides n'en font pas partie: la République tchèque avec une dette de 35,4% du PIB, le Danemark avec 41,6% ou la Suède avec 42,6%, sans parler de la Norvège et de la Suisse, se portent très bien en dehors de la zone euro et de l'UE. Toutes ces monnaies survivront à l'euro et entrent en ligne de compte, en plus de l'or, pour les investisseurs allemands qui veulent limiter les risques de leur portefeuille.

Le fait que notre analyse ne soit pas trop pessimiste ressort d'un article d'une pleine page du professeur *Otmar Issing* paru le 11 novembre dernier dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung.* Pendant de longues années chef économiste de la *Banque centrale allemande* et de la *Banque centrale européenne*, Issing ne peut pas être suspecté de dénigrer l'euro. Il écrit qu'un transfert ne serait justifié ni socialement ni économiquement, qu'une extension insidieuse du transfert se heurterait bientôt «à l'intérieur et à l'extérieur du Parlement», qu'il y a peu d'espoir «que l'Union européenne ait vraiment tiré les leçons de la crise», que le débat actuel à propos de la réforme du pacte de stabilité «ne promet rien de bon» et qu'une nouvelle crise va éclater «à plus ou moins brève échéance». Il termine son article par une mise en garde: «On ne fait que retarder l'heure de vérité.»

Dimanche noir pour Berlin

Le 28 novembre, lorsque les ministres des Finances de l'UE et le FMI sont tombés d'accord sur l'aide de 85 milliards à l'Irlande, d'autres mesures de sauvetage de l'euro ont été décidées. Les marchés financiers ont réagi avec scepticisme bien que la *Banque centrale européenne* ait à nouveau augmenté ses achats d'emprunts d'Etat en euro. Ce qui a été décidé ce jour-là représente une grave défaite du gouvernement *Merkel*.

- Le 23 novembre encore, *Angela Merkel* avait demandé la participation de créanciers privés à une éventuelle restructuration de la dette. Elle ne voulait pas de «pays de cocagne» pour les banques dans lequel les contribuables endossaient un risque de 100%. Cinq jours plus tard, Bruxelles décida que les créanciers ne pourraient participer qu'à partir de 2013 et là encore uniquement dans le cas extrême où un Etat serait véritablement en faillite et non pas en cas de difficultés de trésorerie. De facto, l'UE se réserve le droit de définir les cas d'insolvabilité comme elle l'entend, donc si possible pas du tout. Il n'est plus question que les banques prennent des risques dès 2011.
- Les contribuables allemands ont dû abandonner tout espoir qu'on en reste au plan de sauvetage décidé en mai et d'un montant théorique de 750 milliards. Il devait apparemment arriver à échéance en 2013. Or maintenant, il s'agit d'introduire un mécanisme de crise permanent appelé *Mécanisme européen de stabilisation financière* (MESF). La maîtrise de la crise de l'euro devient permanente et Berlin, principal contributeur, perd le contrôle du processus. A propos, le 28 novembre, les ministres des Finances de l'UE ont décidé en toute hâte de prolonger la durée des crédits accordés à Athènes (en tout 110 milliards d'euros) de 3 à 7 ans et demi. De crainte qu'elle n'éclate, on ne cesse de gonfler la bulle de l'endettement.

Ce à quoi les investisseurs devraient faire attention

Nous devons considérer le drame de l'euro comme une crise qui va durer des années, avec des hauts et des bas dont on ne voit pas la fin et qui pourrait brusquement aboutir à un effondrement de la monnaie, du système financier et des marchés obligataires. En particulier:

- l'Irlande a été contrainte de demander une aide financière alors que le gouvernement était solvable et que cette aide n'était pas une nécessité absolue. Le but de l'opération était d'empêcher que la crise de confiance ne s'étende au Portugal et à l'Espagne. Il est très probable que cela ne marchera pas.
- Le Portugal pourrait être la prochaine cible, avec le risque que l'Espagne rencontre des difficultés. Le gouvernement de Lisbonne n'est financé que jusqu'à la fin de l'année. Après, il devra recourir au marché des capitaux. Il faudrait éviter les emprunts d'Etat portugais et espagnols d'assez longue durée (de plus de deux ans). L'Allemagne, la France, l'Autriche, la Finlande, les Pays-Bas et le Luxembourg jouissent encore d'un statut AAA stable: Les titulaires d'emprunts du gouvernement grec doivent s'attendre à un moratoire et à une restructuration de la dette qui leur feront perdre une partie de leur capital, peut-être entre 30 et 50%. 2011 sera très volatile, du moins sur le front des monnaies. Le rétablissement de l'euro de septembre-octobre s'est révélé trompeur. Il est maintenant sous pression. Les acteurs vont attendre l'issue des élections du début de l'année prochaine en Irlande. Toutefois, le dollar américain n'offre pas d'alternative convaincante à l'euro. Il représente à la rigueur un moindre mal. Actuellement, la politique monétaire de la Réserve fédérale est plus expansive que celle de la Banque centrale européenne. S'il en allait autrement, l'euro serait encore plus faible. Beaucoup de choses dépendent de la question de savoir si la deuxième étape de l'augmentation de la masse monétaire (quantitative easing) sera achevée l'année prochaine ou si elle sera prolongée. Il faut s'attendre à la seconde hypothèse si l'économie américaine ne redémarre pas. De toute façon, en 2011, la politique monétaire de la Réserve fédérale, c'est-à-dire l'ampleur de la création d'argent frais, aura une influence importante non seulement sur le cours du dollar mais sur le prix de l'or.
- Il est normal que les actions bancaires européennes souffrent de la crise de l'euro. Même deux ans après le plus fort de la crise, le système bancaire n'est pas assaini. Les actions bancaires resteront un placement risqué tant qu'on ne saura pas quand et dans quelle mesure les établissements seront touchés par les restructurations de dettes dans la zone euro. Le secteur financier présente ainsi un risque également pour les marchés d'actions européens assez stables. Le fait que la Bourse allemande marche relativement bien est dû en partie à la pondération inférieure à la moyenne du secteur financier. D'ailleurs, la situation de la *Banque nationale suisse* est également peu réjouissante car elle possède une grande quantité de positions en euros. Si l'euro s'effondre, elle subira des pertes sensibles. Il lui reste à espérer qu'elle pourra les compenser par l'appréciation de ses réserves d'or. Les investisseurs de la zone euro qui possèdent une quantité d'or importante bénéficient d'une compensation du risque analogue. •

Source: *Gold & Money Intelligence*, nº 358, décembre 2010–janvier 2011

(Traduction *Horizons et débats*)

Echec de l'euro

Ce qui avait été annoncé par de nombreux spécialistes de la finance est devenu réalité. L'euro, monnaie d'Europe du Sud et du Nord a échoué. La Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Espagne et l'Italie ont perdu beaucoup de leur compétitivité. L'euro ne permet plus de dévaluer une monnaie nationale pour stimuler les exportations. En outre, la globalisation a un effet de plus en plus négatif sur les différentes économies. Aussi les coûts salariaux sont-ils devenus la mesure de toutes choses: on préfère importer des produits bon marché des pays à bas salaires car la production indigène n'est plus rentable (USA). Les acteurs globaux ne se préoccupent ni de protection de l'environnement ni des droits de l'homme car la seule chose qui compte est le profit.

Le système financier a lui aussi été systématiquement internationalisé. Tout d'abord la libre circulation des capitaux, une des quatre libertés de l'UE, a ouvert des possibilités à la finance qui ont conduit à des excès dévastateurs et ont éliminé dans une grande mesure les contrôles et les restrictions étatiques. Les banques et le système financier international sont devenus trop puissants et quasiment incontrôlables. Les banques ont contraint les politiques à compenser avec l'argent des contribuables les pertes que leur avaient valu leur irresponsabilité et leur soif du profit et ils bénéficient d'indemnisations scandaleusement élevées. Les politiques satisfont toujours les demandes des banques, puisqu'on ne veut pas les laisser faire faillite. Aux Etats-Unis, la situation est acceptable, car cette année seulement, 143 banques ont fait faillite. Maintenant le «plan de sauvetage» des PIIGS (Portugal, Irlande, Italie, Grèce et Espagne) doit être porté à 1000 milliards d'euros. Les ministres des Finances de l'UE ont voulu, comme le patron de la Bundesbank *Axel Weber,* calmer les marchés en déclarant que «l'euro [serait] conservé, à n'importe quel prix». Mais cela n'a servi à rien, car contrairement à la population crédule et aux politiques désarmés, les investisseurs financiers ne se laissent pas abuser par des promesses impossibles à tenir. Dès le lendemain, les taux d'intérêt des emprunts d'Etat des pays en crise ont atteint de nouveaux sommets.

Dans l'administration de l'UE, les mesures de rigueur ne valent pas pour chacun. Sous le pâle soleil d'automne, il est difficile de penser de manière créative. C'est pourquoi un petit voyage de trois jours à Madère est régulièrement organisé en automne. On y réfléchit à de nouvelles économies. Mais à cette occasion, on n'en fait pas car les idées nouvelles doivent coûter quelque chose … aux contribuables de l'UE, naturellement. Le *Telegraph* britannique a critiqué le fait que les «study days» aient coûté 400 000 euros. C'est que 250 députés, 80 assistants et 70 autres collaborateurs se rendent pour la plupart en avion à ces réunions de travail laborieuses et logent dans deux palaces. A propos: le fonctionnaire européen moyen gagne déjà 4500 euros par mois, à quoi s'ajoutent des indemnités et des primes.

Source: Interinfo. Internationaler Hintergrundinformationsdienst für Politik, Wirtschaft und Militär, 384, décembre 2010

Et maintenant également la Belgique

Tandis que tous les politiques et médias européens ont les yeux fixés sur l'Irlande et la crise qui s'y dessine, la catastrophe suivante se prépare plus près de nous. Avec une dette publique dépassant actuellement 100% du PIB et une crise gouvernementale qui dure depuis le mois d'avril de cette année, la Belgique se trouve au bord de la faillite. Les primes des couvertures de défaillance (CDS) des emprunts d'Etat belges ont nettement augmenté, ce qui est normalement le signe évident qu'un Etat se trouve en grande difficulté économique.

Source: Vertrauliche Mitteilungen du 7/12/10

Le SPD «essaie de gagner du temps et fignole des compromis formulés de manière vague»

Le *Cercle de Seeheim,* qui regroupe quelque 50 députés SPD du Bundestag à la pensée traditionnelle, est actuellement dirigé par le député de Basse-Saxe *Garrelt Duin.* Il a rédigé un document dans lequel les membres dudit *Cercle* critiquent sévèrement leur parti et sa politique actuelle. Ils se montrent plus sévères à l'égard de la direction du SPD que ne peut le faire actuellement la concurrence!

«Le SPD n'a pas de réponse convaincante à la question que se posent de nombreuses personnes, à savoir quelles idées il défend. […] Il traverse une grave crise d'identité. Il n'a pas de projet commun que défendraient en bloc tous les niveaux – fédération, Länder et communes – et le Parti. […] Souvent il n'a pas le courage de prendre des décisions claires. Il essaie de gagner du temps et fignole des compromis formulés de manière vague.»

Il en résulte que le parti est devenu méconnaissable, qu'il dit tantôt une chose tantôt une autre sur le même sujet. Le document critique en outre l'absence de «politique nette en matière de gouvernance» et la propension très répandue dans le parti à prendre ses distances «par rapport à ses propres décisions et même par rapport aux succès obtenus à l'époque où il était au gouvernement».

Source: Vertrauliche Mitteilungen du 14/12/10

Les erreurs des partisans de l'adhésion à l'UE

par Max Salm, ingénieur EPF

«Sa meilleure contribution à l'Europe de demain, la Suisse l'apportera en restant ce qu'elle est: le modèle d'un petit Etat possédant la force de rassembler différentes langues et cultures grâce à sa structure fédérale et une démocratie qui repose sur une véritable codécision.» (photo thk)

1. Le droit de codécision

Affirmation: La voie bilatérale contraint la Suisse à reprendre des règlementations européennes à l'élaboration desquelles elle n'a pas pu participer.

Cette idée est peut-être juridiquement valable mais en réalité totalement fausse. En effet, comme la Suisse ne fait pas partie de l'UE, elle ne doit reprendre aucune loi qui ne lui convient pas. Nos négociateurs, et le peuple en cas de votation, sont entièrement libres d'accepter ou de refuser un accord bilatéral. En tant que membre de l'UE, nous perdrions ce droit. Il ne serait plus que théorique, car premièrement la Suisse ne disposerait plus que d'une voix sur 27 et deuxièmement les décisions ne sont pas prises au Parlement européen mais à la Commission où l'influence de la Suisse serait minime. Notre pays a donc davantage d'influence en tant que non membre de l'UE.

2. L'euro plutôt que le franc

Affirmation: En adoptant l'euro, nous n'aurions pas les problèmes du cours élevé du franc.

Il convient ici de se demander si le cours élevé du franc est vraiment un problème pour la Suisse. Comme nous ne possédons pas de matières premières et que nous devons importer environ 40% de notre alimentation, le franc fort rend les matières premières meilleur marché. Cela favorise notre industrie d'exportation. En outre, une part importante de nos exportations va vers des pays ne faisant pas partie de la zone euro, si bien que la situation déplorable de l'euro n'a pas une influence si importante sur nos exportations. Comme le montre l'évolution de l'économie depuis la crise de 2009 et la chute de l'euro, notre industrie a pu rapidement trouver des clients hors de l'UE. Cela dit, à court terme, le cours élevé du franc cause certes des problèmes à notre industrie exportatrice, mais les industries novatrices ont pu et pourront encore trouver des solutions à long terme.

A cela s'ajoute le fait que l'euro, et sur ce point les spécialistes sont unanimes, est une construction ratée. Il n'est pas possible de rassembler autour d'une monnaie commune un agglomérat d'Etats aux économies aussi différentes que celles de la Grèce et du Danemark ou des Pays-Bas et de la Pologne. Quand chaque Etat a sa monnaie, les flux financiers entre des économies très différentes peuvent être régulés rapidement et efficacement.

3. Le commerce extérieur

Affirmation: L'UE étant notre principal partenaire commercial, nous devons en faire partie.

Jusque récemment, presque 60% de nos exportations allaient effectivement vers des pays de l'UE. Cet unilatéralisme est fondamentalement nuisible car il nous expose au chantage. A la suite de la crise de 2009 déjà, notre économie a réussi à trouver de nouveaux marchés. Cette solution est préférable à une adhésion.

De plus, depuis son industrialisation, la Suisse a toujours été reliée au monde entier. Aujourd'hui encore, nos autorités peuvent, sous l'impulsion de l'industrie d'exportation, négocier avec tous les pays du monde grâce à des accords commerciaux. Si nous étions membre de l'UE, nous devrions nous limiter à ses partenaires commerciaux. Il n'est guère imaginable que l'UE engage des relations commerciales avec tel ou tel pays uniquement pour satisfaire la Suisse.

4. La sécurité

Affirmation: La Suisse est trop petite pour assurer sa sécurité efficacement.

Les médias nous apportent quotidiennement la preuve que des petits pays avec leur milice et des équipements militaires minimaux sont en mesure de vaincre les meilleures armées de professionnels. Les Afghans ont chassé du pays l'armée la plus puissante du monde, celle de l'Union soviétique, et actuellement, les talibans sont en train de faire la même chose avec l'armée la plus moderne du monde, celle de l'OTAN.

En outre, on ne peut pas se fier aux partenaires étrangers. Certes, en 1939, l'Angleterre et la France ont déclaré la guerre à l'Allemagne nazie en raison de leur alliance avec la Pologne, mais elles n'ont pas pu sauver l'indépendance de cette dernière. Et lors des pourparlers de paix de Yalta, les Alliés ont abandonné ce pays à *Staline* sans résistance. Encore aujourd'hui, 65 ans après la guerre, des grandes parties de la Pologne appartiennent toujours encore à la Russie.

Srebrenica était protégée par les troupes de l'ONU mais elles n'ont pas pu empêcher que des milliers d'innocents soient tués. Seuls ceux qui peuvent se protéger eux-mêmes ont une chance de survie. L'armée de milice dont tous les membres connaissent chaque pierre du pays a en fin de compte toujours été victorieuse. Et il n'en va pas autrement aujourd'hui. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une armée de milice équipée pour défendre le pays et non d'une armée capable de mener avec d'autres armées des guerres dans le monde entier. Mais pour cela la détermination de chacun est nécessaire. Malheureusement un grand nombre de nos élites n'ont plus cette détermination et c'est là que réside le problème.

5. La démocratie et la neutralité

Affirmation: L'adhésion ne nous empêcherait pas de conserver notre démocratie et notre neutralité.

Il existe dans la législation de l'UE quelques espaces de liberté dont peuvent bénéficier les Etats membres, mais ils s'amenuisent de jour en jour. L'UE ne connaît ni le droit de référendum ni celui d'initiative. La Commission peut abolir notre neutralité quand elle le souhaite sans en avoir discuté avec nous. Depuis le Congrès de Vienne, la Suisse a pu, grâce à la neutralité, se tenir à l'écart de toutes les guerres et se livrer à ses activités humanitaires dans les deux camps.

6. La taille de la Suisse

Affirmation: La Suisse est trop petite pour s'imposer comme Etat indépendant.

Le désir de grandeur est la marque des managers d'aujourd'hui, mais la plupart d'entre eux échouent à cause de leur folie des grandeurs.

Il y a quelques années, le patron de *Feldschlösschen* déclarait que sa firme était trop petite pour subsister. Il l'a vendue au grand groupe danois *Carlsberg*. Mais maintenant, *Feldschlösschen* rencontre de grandes difficultés alors que quelque 250 petites brasseries locales suisses sont florissantes.

L'histoire nous apprend également que la grandeur ne protège pas contre le déclin. Ainsi, le vaste Empire ottoman ou l'Empire romain, qui s'étendait de l'Afrique à la frontière écossaise, ont lamentablement sombré. Pourquoi? Les structures de cette ampleur, et l'UE en est une, ne peuvent être dirigées que par une dictature et dans toutes les dictatures, le chef suprême est si éloigné de la réalité qu'il ne cesse de prendre de mauvaises décisions ou ne se rend absolument pas compte de ce qui se passe aux échelons inférieurs. Le dernier exemple en est fourni par la crise mondiale de 2009. La petite Suisse l'a mieux surmontée que tous les grands Etats.

Les petites structures sont plus faciles à appréhender et elles peuvent réagir beaucoup plus rapidement et précisément que les grandes aux problèmes extérieurs. Et cela reste valable même si notre démocratie directe ralentit de temps en temps considérablement les processus politiques.

7. La Suisse est un cas particulier

Affirmation: La Suisse n'est pas un cas particulier; elle doit s'ouvrir au monde et s'adapter.

Quelle absurdité! La Suisse présente les caractéristiques suivantes:

a) C'est le seul pays au monde qui possède une démocratie directe efficace, avec les droits populaires que sont l'initiative et le référendum. C'est pourquoi elle connaît un minimum de grèves et de troubles intérieurs.
b) La structure fédéraliste de l'Etat est également unique au monde. On lui doit la coexistence pacifique de quatre langues et cultures. Tous les autres pays connaissent des problèmes de minorités insurmontables.
c) La nette séparation des pouvoirs (législatif, exécutif, judiciaire) donne à la Suisse une sécurité juridique appréciée du monde entier.
d) Conformément à sa Constitution, la Suisse est tenue à la neutralité et elle est prête à la défendre grâce à son armée de milice profondément ancrée dans le peuple. La Constitution veut que chaque citoyen en bonne santé effectue son service militaire et qu'il puisse être appelé en tout temps. Ainsi, chaque soldat conserve son arme chez lui. Malheureusement, beaucoup de nos politiques s'apprêtent à vider de leur substance ces principes constitutionnels. En outre, de nombreuses caractéristiques économiques et géographiques font de la Suisse un cas particulier:
e) Un bon tiers du territoire est constitué de roc et de glace et ne se prêtent ni à l'habitation ni à l'agriculture. Il faut en tenir compte dans les statistiques sur la densité de population et la politique des prix des produits agricoles.
f) La Suisse est le seul pays d'Europe qui n'ait pas de richesses du sous-sol. Ses habitants doivent leur prospérité à leur seul travail.
g) Le Suisse est le seul en Europe à travailler plus de 40 heures par semaine. C'est une des principales raisons du niveau élevé des salaires et de la prospérité du pays.

Demander que la Suisse s'ouvre au monde, c'est enfoncer une porte ouverte. Depuis son industrialisation, elle entretient des relations commerciales internationales et depuis environ 150 ans, nos hôteliers accueillent des clients venus du monde entier.

Chaque fois qu'une règle communautaire doit être reprise, les partisans de l'UE réclament des mesures d'accompagnement. Si la Suisse n'était pas un cas particulier, ce ne serait pas nécessaire.

8. Les avantages sans les inconvénients?

Affirmation: Les Suisses veulent jouir d'un traitement de faveur.

Le conseiller national *Luzi Stamm* a déclaré ceci: «Je suis absolument convaincu qu'au lieu d'obtenir des avantages, nous ne cessons d'avaler des couleuvres. Des sept Accords bilatéraux I, seul le dossier ‹entraves techniques au commerce› et peut-être celui des ‹marchés publics› sont avantageux pour la Suisse. Les cinq autres sont désavantageux, y compris la ‹libre circulation des personnes›. Et la plupart des neuf Accords bilatéraux II nous désavantagent: Schengen, la fiscalité de l'épargne, etc. y compris le ridicule *Accord sur la levée de la double imposition frappant les fonctionnaires de l'UE retraités établis en Suisse.* Quand on évoque les ‹prestations› que nous fournissons à l'UE, on pense tout de suite aux milliards des nouvelles transversales alpines qui ne sont naturellement pas destinées au trafic intérieur mais au trafic de transit européen.»

Sa meilleure contribution à l'Europe de demain, la Suisse l'apportera en restant ce qu'elle est: le modèle d'un petit Etat possédant la force de rassembler différentes langues et cultures grâce à sa structure fédérale et une démocratie qui repose sur une véritable codécision. •

Source: Supplément de *mediawatch.ch* nº 175 de décembre 2010. Il s'agit là des informations de l'association suisse «Medien-Panoptikum».

(Traduction *Horizons et débats*)

En Europe, les citoyens ont lutté pour obtenir le droit budgétaire

Or il doit être remis à une autorité centrale non soumise au contrôle parlementaire

*par Joachim Starbatty**

Des terres immergées: c'est ainsi que l'on peut décrire la situation de la zone euro. De plus en plus de pays surendettés doivent être sauvés: hier la Grèce, aujourd'hui l'Irlande, demain, le Portugal et l'Espagne? Pour que la zone euro ne sombre pas, ses chefs de gouvernement ont transformé, il y a deux jours, le plan de sauvetage temporaire de 750 milliards d'euros en un mécanisme de gestion de crise permanent et soumis les aides à des conditions strictes. La *Banque centrale européenne (BCE)* doit également doubler son capital. C'est reconnaître que les emprunts d'Etat qu'elle a achetés doivent être dévalués et que des capitaux supplémentaires doivent combler ce trou dans le bilan. On a ainsi la preuve officielle que le contribuable des Etats de la zone euro devra endosser ces pertes. Mais avec ces mesures, les chefs d'Etat et de gouvernement n'ont fait que gagner du temps. Reste à savoir s'ils vont profiter de ce temps pour préserver la zone euro de la faillite.

Pour évaluer la politique actuelle, il faut savoir comment les Etats sous pression sont tombés dans la difficile situation actuelle. Avant le début de l'union monétaire, il y avait des pays à taux d'intérêt élevés (dus à l'inflation et à la dévaluation) et des pays à taux d'intérêt bas (dus à une politique de stabilité fiable). Les pays à taux d'intérêt élevés voulaient l'union monétaire pour encaisser les dividendes de l'euro, c'est-à-dire le taux d'intérêt allemand peu élevé. C'est ce qui arriva. Un certain nombre d'Etats de la zone euro ont économisé des milliards d'euros lors de leur nouvel endettement. Lorsque la BCE, après l'éclatement de la bulle Internet, a baissé à 2% le taux de refinancement pour de longues années, il a même été inférieur à zéro pour les pays PIIGS (Portugal, Irlande, Italie, Grèce et Espagne), compte tenu de l'inflation. C'est pourquoi le taux d'intérêt en tant que critère de sélection a été abandonné. Il en est résulté des endettements privés et publics, une mauvaise gestion de la production économique – surdimensionnement de l'industrie du bâtiment au fil de la bulle immobilière – et une perte de compétitivité internationale en raison de fortes augmentations des coûts salariaux unitaires. Ce sont précisément ces conséquences fatales que l'on observe dans les pays à monnaie faible.

Actuellement, il y a des mouvements de fonds vers la Grèce qui constituent en réalité un «bail out» (renflouement) de banques étrangères; il y a des mouvements de fonds vers l'Irlande qui sont en réalité un «renflouement» des banques irlandaises et des banques créancières qui ont accordé sans méfiance des prêts à l'Irlande. Cela augmente le niveau d'endettement de ces pays.

Selon une estimation prudente du *Fonds monétaire international*, la Grèce aura un taux d'endettement de 158% en 2015. Comment ce pays pourrait-il dégager des excédents budgétaires lui permettant de rembourser ces dettes? Cela vaut également pour l'Irlande. Le mot d'ordre des programmes d'assainissement imposés par Bruxelles et Washington est: «économies, économies, économies». Cela pousse ces pays encore davantage dans la récession.

Tout comme un débiteur privé, un pays surendetté ne peut rembourser ses dettes que s'il accroît sa compétitivité et réalise de nouveau des excédents de la balance des paiements et du budget national. Il devrait donc sortir de la zone euro, dévaluer à nouveau sa monnaie nationale et rendre ainsi à nouveau compétitif les produits et les services nationaux, par exemple dans le tourisme. Jusqu'à présent, les politiques ont refusé de regarder la réalité en face.

Au lieu de cela, le Président du Conseil européen *Jean-Claude Juncker* propose des emprunts en euros (euro-bonds), à savoir des obligations émises en commun par les pays forts et les pays faibles de la zone euro. Ici, le pays fort se porte garant du pays faible. Si ces emprunts communautaires sont placés, le gouvernement d'un pays endetté lourdement se demande pourquoi imposer à ses électeurs des choses cruelles si le pays fort se porte garant? Pour que cela n'arrive pas, le droit budgétaire parlementaire de ce pays doit être restreint, voire transféré à Bruxelles. En Europe, les citoyens se sont battus pour obtenir ce droit, pour déterminer eux-mêmes le sort des recettes fiscales. Maintenant, il doit être remis à une autorité centrale non soumise au contrôle parlementaire. Le sacrifice de la démocratie en Europe pour sauver l'euro ne peut pas être sérieusement l'idée de *Jean-Claude Juncker*. Lors de la Conférence intergouvernementale qui s'est terminée hier, le sujet a été reporté.

Il serait irresponsable à l'égard des citoyens allemands, mais aussi vis-à-vis de ceux de tous les autres Etats de la zone euro, que les gouvernements ne réfléchissent pas à un plan «B» qui empêcherait la faillite de toute la zone euro. Si, jusqu'à présent ils ne l'ont pas fait et s'ils n'y travaillent pas à l'avenir, ils devraient expliquer aux citoyens comment ils vont financer plus tard leurs retraites. •

Cet article a paru dans le *St. Galler Tagblatt* du 18/12/10.

(Traduction *Horizons et débats*)

* *Joachim Starbatty* est professeur émérite de sciences économiques, en particulier de politique économique, à l'Université de Tübingen.

Emprunts d'Etat allemands dans le portefeuille de la Banque nationale suisse

par Hans Kaufmann, conseiller national

Selon le spécialiste en politique financière Hans Kaufmann, de nombreux emprunts d'Etat allemands figurent dans le portefeuille de la Banque nationale suisse.

L'Allemagne fait comme si les taux d'intérêt peu élevés en Allemagne relevaient de son mérite, voire étaient la conséquence d'une politique financière exemplaire, comme si l'Allemagne n'avait pas besoin de *quantitative easing*, c'est-à-dire de ventes d'emprunts d'Etat par sa banque centrale, en l'occurrence par la *Banque centrale européenne (BCE)*.

Si l'on tente d'identifier les plus gros souscripteurs d'emprunts d'Etat allemands de ces deux dernières années, on découvre un fait surprenant. Nombreux, voire très nombreux sont les emprunts d'Etat allemands qui apparaissent dans le portefeuille de la Banque nationale suisse (BNS) qui a acheté des quantités énormes d'euros à travers ces titres.

La conseillère fédérale *Eveline Widmer-Schlumpf* a confirmé ce fait lors de l'heure des questions du 6/12/10 au Conseil national. Selon la conseillère fédérale, la BNS détient 55% de ses devises en euros. Elle en a investi la majeure partie en emprunts d'Etat et l'Allemagne est de loin le plus important débiteur individuel.

Des placements en devises unilatéraux

Dans son rapport sur les 9 premiers mois de l'année, la BNS écrit que les placements en devises s'élevait fin septembre 2010 à 216 milliards de francs (fin 2009: 95 milliards de francs). 55% sont placés en euros, ce qui équivaut à une somme de 119 milliards de francs. 83% de tous les placements en devises, soit 179 milliards de francs, sont constitués d'emprunts d'Etat.

Si cette proportion est valable aussi pour les placements de devises en euro, cela équivaudrait à environ 99 milliards de francs. La majeure partie sont des emprunts d'Etat allemands. Le minimum se chiffre donc autour de 50 milliards de francs, mais la «majeure partie» représente plutôt entre 80 et 90 milliards de francs (environ 65 milliards d'euros).

Des engagements gigantesques

Cette somme est entre 30 et 50% plus élevée que le budget de la Confédération en 2010. Elle correspond aussi à 80% de la dette brute de 111 milliards de francs fin 2009. Il s'agit ici dans la perspective suisse d'engagements gigantesques et de gros risques problématiques en faveur de l'Allemagne.

L'Allemagne avait à la fin de 2009 une dette publique de 1694 milliards d'euros (Fédération: 1054 milliards, Länder: 526 milliards, communes: 114 milliards). L'engagement de la BNS représente plus de 6% de cette dette ce qui doit en faire un des plus grands créanciers individuels de la RFA.

La Suisse, investisseur de taille

La Suisse est même probablement le plus gros investisseur individuel. Si l'on compare cette somme de 65 milliards d'euros avec le déficit de 2009 de 34 milliards – ou avec les résultats provisoires des neuf premiers mois présentant un solde de financement négatif du budget fédéral de 49 milliards d'euros – on constate que les achats d'emprunts d'Etat de la BNS couvriraient environ 75% de ce déficit de 2009/2010.

Ce gros risque limite considérablement la marge de manœuvre de la politique financière de la BNS. Elle ne pourrait guère vendre d'un jour à l'autre des emprunts d'Etat allemands pour un montant de plus de 60 milliards d'euros sans ébranler le système des intérêts dans la zone euro.

Question d'une brûlante actualité

Ces engagements gigantesques sont d'une brûlante actualité politique. C'est pourquoi la BNS devrait à l'avenir informer sur ses engagements auprès d'autres Etats de manière détaillée et préciser s'ils ont eu lieu anonymement par le biais des marchés de capitaux ou sur la base d'accords politiques. Sans cette transparence, un sentiment de malaise naîtra dans l'opinion publique.

Jusqu'en septembre 2010, la BNS, selon son rapport intermédiaire, avait enregistré des pertes gigantesques se montant à 21,2 milliards de francs dans ses placements en devises. En octobre, dans la statistique la plus récente que l'on puisse obtenir, le capital propre, y compris les provisions pour la distribution à la Confédération et aux cantons, a encore diminué de 1,7 milliard de francs.

Jusqu'à épuisement des fonds propres

Des 52 milliards de francs de fonds propres fin octobre, 19 représentent des provisions pour la distribution à la Confédération et aux cantons, si bien que le capital «disponible» s'élève à 33 millions, c'est-à-dire à 11,7% du total des actifs de 281 milliards de francs.

Ainsi la BNS est très bien placée dans le contexte international des cinq autres banques centrales de premier plan. Celles-ci possèdent ensemble moins de 3% de capital propre par rapport au total de leurs actifs.

Mais si l'on compare ces 33 milliards de francs avec les réserves en devises de 214 milliards de francs, ces derniers ne devraient pas être dévalués de plus de 15% si l'on veut éviter de les voir disparaître.

Engagements considérables

Le Conseil fédéral est d'avis que la BNS pourrait continuer à accomplir sa mission financière à court terme en étant surendettée, mais qu'elle devrait prendre des mesures pour reconstituer son capital propre.

Cela pourrait se faire si elle conserve ses profits ou si on lui apporte de nouveaux capitaux propres. Mais la Confédération n'est pas légalement obligée de procéder à une rallonge financière (Interpellation 10.3360).

Cela étant, la politique devrait réfléchir plus intensément aux engagements considérables de la BNS dans le domaine de l'euro et à son soutien du gouvernement allemand à hauteur de milliards d'euros.

La BNS n'a pas toujours eu la main heureuse

Une chose est sûre: la BNS n'a pas toujours eu la main heureuse avec ses placements de capitaux ces dernières années. Ainsi, elle a vendu, entre 2000 et 2005, 1300 tonnes d'or pour un montant de 16 241 francs le kilo, ce qui correspondait à un profit total de 21,1 milliards de francs.

Si elle n'avait pas vendu ces 1300 tonnes d'or, elles vaudraient actuellement 44 000 francs le kilo, ce qui représenterait 57,2 milliards de francs. Cette différence de 33 milliards de francs aurait suffi à dispenser les contribuables suisses de l'impôt fédéral pendant deux ans. •

Cet article a paru sous le titre «Schweiz stützt deutsche Regierung mit Milliarden» sur le site: *www.finews.ch/news/finanzplatz/4821-hans-kaufmann-die-schweiz-stuetzt-die-deutsche-regierung-mit-milliardenbetraegen*

(Traduction *Horizons et débats*)

Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Editeur
Coopérative Zeit-Fragen

Rédacteur en chef
Jean-Paul Vuilleumier

Rédaction et administration
Case postale 729, CH-8044 Zurich
Tél. +41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51

E-Mail: hd@zeit-fragen.ch
Internet: www.horizons-et-debats.ch

CCP 87-748485-6
IBAN: CH64 0900 0000 8774 8485 6
BIC: POFICHBEXXX

Imprimerie
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 198.– frs / 108.– €

ISSN 1662 – 4599

© 2010 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations. Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».

Union européenne: la Suisse ferait bien de rester à l'écart

Elle doit se rendre indépendante du marché européen

*par Frédéric Walthard**

Dieter Freiburghaus écrit dans la dernière édition des «Schweizer Monatshefte» [nº 976, mars 2010 (ndlr.)] que le fait que la Suisse reste à l'écart de l'UE s'est transformé, suite aux Accords bilatéraux et à l'adoption du droit européen, en une adhésion de fait sans droit de vote. Il considère qu'au fond ce n'est pas si grave, puisque «l'UE n'est pas un Etat, n'a pas le monopole des pouvoirs, pas de politique étrangère et de sécurité commune, pas de système de protection sociale et que son budget est relativement limité». L'UE a avant tout pour but de créer un marché efficace pour les marchandises, les services, les capitaux et le travail et de protéger ce marché intérieur contre «des entraves non tarifaires au commerce» au moyen de régulations centralistes.

C'est cependant justement avec de telles réglementations centralistes qu'un monopole des pouvoirs a été développé. Tout à fait dans l'esprit de *Jean Monnet,* un des fondateurs de la *Communauté européenne,* on a, à la fin des années 50, délégué à l'UE supranationale la compétence de légiférer et de développer une politique commune dans tous les domaines de vie. Concrètement, ce sont les politiques étrangères, de sécurité et de paix, les actions humanitaires et militaires communes («Eurocorps») de même que les mesures financières pour l'euro. Aujourd'hui, tout cela est inscrit dans le *Traité de Lisbonne* et se traduit par des institutions spécifiques: *Conseil européen, Commission européenne, Parlement européen* et tribunaux.

Examinons de plus près le fonctionnement de l'UE. *Jacques Delors,* président de la *Commission européenne* pendant de longues années, avait signalé qu'une augmentation rapide des membres de l'UE nécessiterait davantage de cohérence dans les normes européennes et les institutions interétatiques. Seul un noyau décisionnel fort pouvait permettre l'évolution rapide de l'UE en direction d'une fédération européenne.

Dans cet esprit, le *Traité de Lisbonne,* maintenant ratifié, prévoit dans tous les domaines relevant de l'Etat qui ne ressortissent pas à l'économie, de prendre dès 2014 les décisions de transfert de compétences à la communauté à la majorité qualifiée. Concrètement, cela signifie que les négociations durant des nuits et la recherche de l'unanimité appartiennent au passé. Cela, ajouté à la nouvelle pondération des voix, permettra au noyau dur des membres importants de l'UE, mené par le tandem *Merkel/Sarkozy*, d'élargir l'UE.

La Suisse n'aurait que 7 voix pour un total de 270 dans l'UE. Concrètement nous n'aurions rien à dire. (photo thk)

Les nombres de voix nécessaires sont précisés dans le *Traité de Lisbonne.* Les 6 grands pays – Allemagne, Grande-Bretagne, France, Italie, Espagne et Pologne – ont droit à 29 et 27 voix chacun, ce qui fait au total 270 voix. Pour les autres pays il est prévu au maximum 14 voix (Roumanie), 13 pour les Pays-Bas puis de moins en moins jusqu'à 3 pour Malte: au total 175 voix. En ce qui concerne la majorité qualifiée, les 255 voix sont plus facilement atteintes par le groupe des grands pays que par une majorité de petits. A ce tarif, la Suisse arriverait dans le meilleur des cas à 10 voix dans le groupe Autriche/Suède, mais plutôt à 7 voix dans le groupe Danemark/Finlande. Donc nous n'aurions pratiquement rien à dire.

Ce règlement, qui entrera en vigueur en 2014, rappelle la thèse d'une Europe à plusieurs vitesses. Ainsi, un petit noyau va prendre les décisions déterminantes dans l'Europe future. Tous les autres pays de l'UE devront être persuadés ou au besoin obligés de suivre. Le fonctionnement de ce mécanisme, nous avons pu l'observer en Suisse lors de la reprise «autonome» d'une grande partie du droit de l'UE en tant que *Swisslex* ainsi que plus ou moins dans les solutions adoptées pour le trafic terrestre et la libre circulation des personnes dans les Accords bilatéraux. Les prochains projets sont déjà en route: l'abolition du secret bancaire et l'harmonisation fiscale dans toute l'Europe.

Ainsi le nombre de voix des petits pays membres jugé souhaitable par de nombreux Suisse est devenu une non-valeur. Aussi la Suisse fait bien de rester à l'écart et de tirer parti de ce qui reste de la *treaty-making-power* pour se défaire de la dépendance par rapport au marché européen grâce à un ensemble étendu de traités avec des Etats tiers. Cette voie présente sans doute des risques et exige un surcroît de travail. Mais elle nous permet au besoin de dénoncer les Accords bilatéraux et surtout Schengen. Cette option garantit l'indépendance dont nous aurons besoin à l'avenir. •

Source: *Schweizer Monatshefte* nº 977, avril/mai 2010. (Traduction *Horizons et débats*)

* *Frédéric Walthard,* né en 1921, est docteur en droit. Il a travaillé dans le corps diplomatique, notamment comme chef du service juridique du consulat général de New York et à l'ambassade de Washington.

L'Union syndicale suisse critique l'UE

thk. L'*Union syndicale suisse* (USS) a remis une lettre de protestations à l'ambassadeur de l'UE en Suisse, *Michael Reiterer,* dans laquelle elle s'oppose au risque de voir les autorités de l'UE essayer de supprimer certains éléments essentiels des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes concernant notamment la protection des salaires. En 2009, la Suisse a négocié ces mesures avec les Etats concernés. Dans sa lettre, l'USS écrit qu'il s'agit là du «non-respecu du principe de bonne foi». Le but de cette protection des salaires est d'empêcher que les entreprises européennes opérant en Suisse payent à leurs ouvriers des «salaires coloniaux» et ainsi de prévenir le dumping salarial.

L'acceptation par les syndicats de la libre circulation des personnes était liée à ces mesures d'accompagnement. Pour *Unia* (Syndicat interprofessionnel) également, les mesures de protection ne sont pas négociables. Dans cette situation, les déclarations de Reiterer, selon lesquelles l'UE est elle aussi intéressée par une protection contre le dumping salarial, sont plutôt une manifestation de la langue de bois qu'une déclaration d'homme d'Etat. Le fait que les entreprises étrangères doivent donner un préavis de huit jours avant le début des travaux afin qu'on puisse identifier un éventuel dumping salarial revient, selon Reiterer à «une interdiction de travail de huit jours». Voilà où en est l'honnêteté et la sincérité dans les contacts de l'UE avec la Suisse en matière de protection contre la sous-enchère salariale!

Opposons un Non vigoureux au versement de milliards au FMI

par Beat Kappeler

Les dettes de l'Europe sont dissimulées derrière des constructions financières constamment renouvelées. C'est au tour du Conseil des Etats de se prononcer sur un montant de CHF 18 milliards destiné au Fonds monétaire international (FMI). La votation aura lieu demain lundi.

Le sauvetage de l'Irlande et de la Grèce a nécessité de l'argent non seulement de la zone euro, mais aussi du FMI. Le Fonds veut maintenant se constituer une marge de manœuvre supplémentaire pour le cas où le Portugal, l'Espagne, l'Italie et la Belgique auraient aussi besoin d'une bouée de sauvetage se montant à de nombreuses centaines de milliards.

A cet effet, le montant des «nouveaux accords d'emprunt» du FMI doit être décuplé et porté à USD 540 milliards. La *Banque nationale suisse* veut fournir CHF 18 milliards. Les montants seront prêtés au FMI par les 36 Etats qui garantissent l'application des accords, moyennant intérêt et pour une durée de deux ans, mais sans droit de co-décision dans les cas concrets. Les 36 Etats participants sont des participants volontaires, leur qualité de membre du FMI ne les obligeant pas à verser ces montants.

Le nouveau crédit mammouth se glisse, comme à Tchernobyl, en troisième ou quatrième sarcophage sur le champ de manœuvre de l'euro. Les maîtres d'ouvrage et politiciens ont tout d'abord contracté des dettes en Grèce, en Irlande, en Espagne, en Italie et au Portugal. Et ils ont acheté des produits importés à crédit chez les épargnants européens, car ils ne pouvaient offrir eux-mêmes des exportations concurrentielles. Par la suite, les Etats ont acquis les dettes privées, celles des banques en Irlande, le revenu de substitution des chômeurs et des rentiers précoces au Sud de l'Europe. Sur quoi, les Européens du Nord ont acquis les dettes de ces Etats grâce à d'énormes crédits pour la Grèce, l'Irlande et, bientôt, pour le Portugal et l'Espagne. De même, la Banque centrale européenne (BCE) a placé des centaines de milliards, soit un multiple de ses fonds propres, en dépôts en banque et en obligations d'Etat. Si ces couches de dettes placées les une sur les autres ne sont pas reliées les unes aux autres, les Etats tomberont en faillite, car les banques du Nord et du Sud, ainsi que la BCE, sont sans le sou. Le paquet géant préparé par le FMI doit servir de dernière couche de dettes. C'est la dernière action. Des économistes américains disent en plaisantant que personne ne pourra, à partir de la lune, apporter une aide aux débiteurs par l'intermédiaire du FMI ou de la BCE.

Pour de nombreuses raisons, on peut être opposé à la nouvelle protection des débiteurs par le FMI. Du point de vue technique, ce n'est pas la tâche de cette institution de sauver des parties d'Etats dans un secteur de change, ni leurs banques seules. Des économistes savent que le Japon a connu une stagnation de deux décennies pour avoir laissé et pour laisser encore ses banques, finalement en faillite, continuer à tituber comme des zombies. La partie suisse du nouveau paquet est considérable, plus grande que celle des Pays-Bas ou de la Russie, trois fois plus grande que celle de l'Autriche, et atteint plus de la moitié de celle du Royaume-Uni et de sa place financière. Et le cours du franc n'est précisément pas sauvé, mais suscite toujours l'inquiétude par son niveau élevé, tant que la zone euro est rafistolée au lieu d'être redimensionnée.

Mais les véritables arguments contre la participation suisse sont plus fondamentaux. En matière financière, il faut enfin avoir un pays crédible, qui se dresse et parle d'une voix claire. L'Etat ne peut plus recouvrer ses dettes parce que le fardeau des intérêts dépasse la croissance de la prestation économique du pays – la spirale de l'endettement est mise en mouvement. Si les instituts d'émission achètent alors les obligations pourries des Etats, dont les cours montent et les rendements baissent artificiellement, elles ne pourront plus jamais revenir à l'état initial, la masse monétaire vacillerait de manière inflationniste dans l'économie réelle, mais le retour à des taux d'intérêt plus élevés ruinerait l'Etat, les banques, les particuliers et même les banques centrales, car la valeur des obligations qui figure dans les réserves chuterait . C'est lors de ces actions désordonnées que se forme un risque systémique. Contre ces tendances, il faut prendre des mesures maintenant, ne pas se contenter de belles paroles. Un pays comme la Suisse ne doit pas payer de nouvelles dettes cumulées, mais exiger l'honnêteté en matière d'endettement.

Le second argument contre le paquet du FMI se rapporte à la justice et à la solidarité avec les peuples endettés. L'amour des banques entraîne une épargne brutale et, partant, la stagnation pendant deux décennies. Il mènera les jeunes au désespoir et aux troubles politiques. Le FMI devient ce que l'on a critiqué jadis, l'«étrangleur silencieux», et ceux qui apportent leur concours au financement sont coresponsables. Et cela parce que les politiciens d'Europe ne veulent pas préparer la faillite d'un Etat ni son retrait du système de l'euro.

Pendant ces actions désordonnées se forme un risque systémique. Il est temps de s'y opposer, et pas seulement par de belles paroles.

Les banques pourraient amortir régulièrement et bien maîtriser une «restructuration» de l'endettement public aux intérêts réduits de moitié et aux remboursements s'étendant sur 20 ans. Même si elles devaient être soutenues par du capital, cela nécessiterait moins de fonds du contribuable que les nouveaux paquets. Il n'y a donc en l'espèce pas de «risque systémique», ce qui doit être la raison envisagée de l'appui de la Suisse.

Tout le déroulement de la crise européenne reflète comme seul plan une action désordonnée: toujours de nouveaux pansements, aide du FMI de Washington et exhortations à tenir bon. L'euro reste malade, parce que les pays du Sud ne sont pas concurrentiels, et s'ils ne peuvent plus dévaluer, leur main-d'œuvre doit émigrer en masse, salaires, prix et rentes doivent être abaissés ou Bruxelles, c'est-à-dire l'Allemagne, doit verser des montants massifs sans conditions.

L'eurofonds de EUR 750 milliards que l'UE et le FMI ont constitué et la proposition que tous les pays de l'euro émettent des emprunts de garantie doivent forcer l'Allemagne à assumer ce rôle. Et la Suisse avec elle. Des charges considérables se manifestent sans que plus de stabilité ni de justice n'apparaissent. •

Source: *NZZ am Sonntag* du 12/12/10
(Traduction *Horizons et débats*)

Le problème, ce sont les mensonges et les dissimulations des gouvernements et non pas la révélation de la vérité

*par Urs P. Gasche**

Les gouvernements en veulent à *WikiLeaks.* On le comprend. Toutefois, en ce qui concerne les médias, on devrait se réjouir d'obtenir enfin des informations sans détours. Malheureusement, beaucoup d'entre eux se réjouissent de voir combien *Julian Assange* est poursuivi et arrêté, que des adresses de *WikiLeaks* sont sabotées, que des comptes pour les dons et les cartes de crédit sont bloqués. Un rédacteur de la «Neue Zürcher Zeitung» croit même avoir affaire à un «terrorisme de la transparence». Le choix des termes donne à penser qu'on manque d'arguments.

Dès lors qu'on ne peut contrer des vérités désagréables par des arguments, on s'en prend aux personnes, suivant ainsi les manuels des spécialistes en communication. Il est possible que Julian Assange ait mauvais caractère. Ce n'est toutefois pas une raison pour tenter de bâillonner *WikiLeaks* et d'autres médias.

Une liberté ni trop limitée, ni illimitée

Du fait des fuites dans les administrations, les rédactions reçoivent régulièrement des informations «confidentielles», voire «secrètes». La plupart des gouvernements, y compris notre Conseil fédéral, souhaitent depuis longtemps déjà interdire aux médias de propager de telles informations. Jusqu'à présent avec peu de succès du fait que les démocraties occidentales, notamment les Etats-Unis, attribuent plus d'importance à la liberté des médias qu'à la prétendue nécessité de garder le secret.

Il va de soi que la liberté de la presse n'est pas illimitée. Les gouvernements souhaitent tenir étroitement ces limites. De leur côté, les médias luttent pour garder un espace de liberté aussi grand que possible. Le débat sur ce sujet en vaut la peine. Mais il ne suffit certainement pas de prétendre que la sécurité de l'Etat est en jeu, ou mieux, que «de nombreuses vies humaines» sont «en danger», comme le prétend l'ambassadeur américain *Donald S. Beyer.*

On trompe l'opinion public

On ne peut exiger une censure sans soumettre des arguments valables. Un certain nombre de publications telles que *Der Spiegel,* «Le Monde», «The Guardian», «El País» et le «New York Times» ont conclu, après avoir soigneusement étudié les informations fournies, que beaucoup d'entre elles valaient la peine d'être publiées, étant d'intérêt général.

Les gouvernements concernés prétendent d'une seule voix que les informations publiées ne contiennent rien qui ne soit déjà connu des gouvernements amis ou adversaires. L'ennui c'est alors de justifier l'affirmation que la sécurité de l'Etat est en jeu …

Le président iranien *Ahmadinejad* par exemple, sait pertinemment que non seulement Israël compte parmi ses ennemis, mais aussi les riches potentats du pétrole. Pourquoi les populations de l'Arabie saoudite et des Etats du Golfe ne devraient-elles pas le savoir, elles aussi? Les gouvernants ne veulent surtout pas que les populations prennent conscience de la façon dont elles sont parfois manipulées et trompées.

La guerre ou la paix

Les gouvernements occidentaux engagent des équipes hautement professionnalisées pour influencer les médias et donc les populations dans leur sens. Cela a des conséquences désastreuses quand il s'agit de la paix ou de la guerre. Avant l'invasion de l'Irak presque tous les médias avaient propagé les fausses informations comme quoi *Saddam Hussein* aurait fait produire des armes de destruction massive et marcherait d'un commun accord avec *Bin Laden.* Certains médias ont présenté, par la suite, leurs excuses pour avoir donné dans cette propagande gouvernementale.

Qu'on imagine que *WikiLeaks* ait eu la possibilité, avant l'invasion de l'Irak, de répandre des informations secrètes, dénonçant ainsi les mensonges des gouvernements. On aurait probablement pu empêcher une guerre qui a coûté plus de cent mille morts, encore plus de blessés et des millions de réfugiés. Ou aujourd'hui en Afghanistan ou bien au Moyen-Orient: les populations doivent-elles avaler sans broncher la propagande ciblée ou ont-elles le droit d'obtenir de temps en temps, grâce aux fuites, un peu de vérité? Cela permettrait peut-être de trouver une solution politique.

L'exemple de la guerre du Viêt Nam

En pleine guerre du Viêt Nam, le «New York Times» avait, en 1971, publié des textes secrets du Pentagone qui faisaient apparaître comme mensonges les affirmations présentées pendant des années par le gouvernement américain concernant la situation au Viêt-Nam. Sans cette dénonciation, cette guerre aurait probablement perduré, exigeant un nombre encore plus élevé de victimes.

«Le problème, ce sont les mensonges»

Daniel Elsberg, le «méchant» qui avait alors diffusé les documents secrets du Pentagone, soutient entièrement *WikiLeaks:* «A l'époque déjà, le gouvernement prétendait que cela menaçait la sécurité de l'Etat, empêchait les services secrets de travailler et mettait la vie des soldats en péril».

Toutefois, ces affirmations ne purent être prouvées par le gouvernement lors de son procès.

Le problème, ce sont les mensonges et les dissimulations des gouvernements et non pas la révélation de la vérité. Dernièrement, le gouvernement *Obama* a déclaré que les soldats américains auraient quitté l'Irak fin 2011. Selon Elsberg, c'est à nouveau menti, car en réalité, les Américains prévoient d'entretenir, pendant de nombreuses années encore, des bases militaires en Irak, avec des dizaines de milliers de soldats. Finalement, Elsberg encourage *WikiLeaks:* «Pour abréger éventuellement une guerre, je n'hésiterais pas à risquer de nouveau la prison.» •

Source: *St. Galler Tagblatt* du 13/12/10
(Traduction *Horizons et débats*)

* *Urs P. Gasche,* ancien animateur de l'émission suisse-alémanique «Kassensturz» [équivalent de l'émission romande «A bon entendeur»], est aujourd'hui journaliste indépendant à Berne.

Les réserves d'or existent-elles encore?

Quand les économistes y perdent leur latin (et n'arrivent plus qu'à conseiller de recommencer à zéro), l'heure est venue des stratèges politiques. Leurs «conseils» ne se limitent plus au réglage de petits détails monétaires et économiques, mais il y va de la guerre ou de la paix!

Par exemple, la proposition avancée il y a peu par l'économiste américain *Jim Rickards* de confisquer l'or de tous les titulaires de dépôts étrangers de la FED. Toutefois, il n'y a pas de quoi se précipiter, du fait que la FED devrait alors rendre des comptes quant aux quantités d'or déposées dans ses trésors. Cela pourrait être l'occasion de «révélations» gênantes, par exemple de savoir si les avoirs en or allemands existent encore. Qu'on se rappelle: la FED refuse depuis des années toute information à ce sujet. Et par-dessus le marché, le député au Bundestag *Martin Hohmann,* a, du fait de ses questions incessantes, perdu son mandat et a été chassé de la CDU …

Il ne reste donc rien d'autre au gouvernement américain (du moins de son point de vue) que de se décider à la guerre ou à la paix. Au cours de l'histoire, il s'est révélé plus d'une fois que l'«économie de guerre» liée à un conflit permettait de s'opposer à une grande crise économique. Il est vrai que le bilan des guerres menées par les Etats-Unis, à commencer par le Viêt-Nam, est plus que «modeste», mais les «conseillers» favorables à une nouvelle guerre n'en ont cure. Ce qu'ils veulent, c'est empêcher à tout prix un affaiblissement aggravé de l'économie américaine. Cela d'autant plus qu'il s'agit de freiner autant que possible le «renforcement» de l'économie chinoise.

Avec l'Iran, on a trouvé le prochain champ de bataille. Dans cette perspective, les Etats-Unis ont en Israël un allié de poids. Depuis des mois, le Premier ministre *Benjamin Netanjahu* parcourt le monde pour présenter ses plans. Dans le Golfe persique, on trouve actuellement déjà la plus grande concentration de forces navales rassemblées depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale dans une seule région maritime. *Obama* hésite encore à donner l'ordre d'attaquer – il est tout de même lauréat du prix Nobel de la paix. Toutefois, si Israël se lançait dans une guerre, les Etats-Unis auraient vite fait de les soutenir et d'exiger une assistance de la part de l'OTAN. Il se poserait alors la question de savoir si la Russie et la Chine se tiendraient à l'écart!

Source: Vertrauliche Mitteilungen du 16/11/10

Deux poids deux mesures?

La semaine dernière ont paru deux informations qui n'ont à première vue rien à voir ensemble. Il s'agissait d'une part du site *WikiLeaks* qui avait publié des informations secrètes de diplomates américains, envoyées au ministère allemand des Affaires étrangères. On y trouve, sur un ton grossier (mais clair en ce qui concerne les politiciens allemands nommés), des évaluations quant aux personnalités qui pourraient à l'avenir prendre quelque importance dans le monde. L'autre information concernait une décision de la Cours constitutionnelle fédérale quant à l'utilisation de données bancaires achetées (CD) concernant les impôts et les procédures pénales. Dans les deux cas, il ne put y avoir diffusion que dans la mesure où certaines personnes avaient acquis illégalement les renseignements puis les avaient transmis à des tiers.

Dans le premier cas *(WikiLeaks)* les politiciens et les médias virent par ces révélations, non seulement la paix du monde mise en danger (comme si elle ne l'était pas déjà), mais se lancèrent dans des considérations morales. Il ne serait donc pas correct de diffuser des données volées par quelqu'un d'autre afin de se mettre en avant, voire même d'y gagner de l'argent (ce qui serait le comble). Entre-temps on chercha à mettre la main sur *Julian Assange,* le fondateur de *WikiLeaks,* au moyen d'un mandat d'arrêt international. Toutefois non pas du fait des révélations, mais sur la base d'un soupçon de viol. Cependant, cet acte présumé date de deux ans en arrière et le mandat d'arrêt n'a été établi que maintenant. Honni soit qui mal y pense …

Dans l'autre cas (les CD relatifs aux impôts), il s'agit également et incontestablement de données volées. Avec toutefois la petite différence que les données ont été volées pour des raisons «économiques». Il s'agissait uniquement de les vendre aussi chères que possible, ce qui fut, ici ou là, le cas. Le résultat en est qu'il y a de plus en plus d'imitateurs, dont la qualité des informations laisse plutôt à désirer, ce qui ne diminue en rien l'énergie criminelle déployée par les auteurs.

Cela étant, les autorités allemandes ont à plusieurs reprises acheté de telles informations et dans un cas au moins, elles ont fourni au voleur une nouvelle identité. Bon nombre d'observateurs sont d'avis que l'Etat allemand est ainsi devenu un receleur. Cela a incité des personnes soupçonnées d'avoir commis des infractions fiscales de se tourner vers la Cour constitutionnelle fédérale pour déposer une plainte contre l'utilisation de ces données dans des procédures judiciaires.

Toutefois la Cour constitutionnelle fédérale a rejeté la plainte comme étant «infondée». On peut donc en déduire qu'en matière de fraude fiscale il est permis de faire ce que la morale condamne dans d'autres cas. Cela se passe de commentaires.

Source: Vertrauliche Mitteilungen du 7/12/10

La tradition militaire suisse

Histoire de l'Armée en Suisse[1]

par Albert A. Stahel, professeur d'études stratégiques à l'Université de Zurich et directeur de l'Institut d'études stratégiques de Wädenswil

A l'étranger, quand on parle de la tradition militaire suisse, on pense généralement à l'armée de milice. Cependant il existe une tradition plus ancienne, celle du service étranger de l'ancienne Confédération. Nous commencerons donc par décrire ce service étranger pour passer ensuite à l'armée de milice. Et pour terminer, nous examinerons la tradition suisse aujourd'hui.

(photo mad)

Dès avant la fondation de l'ancienne Confédération en 1291, les Suisses d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald étaient des mercenaires redoutés sur les champs de bataille d'Europe. Ainsi, en 1240, l'empereur *Frédéric II de Hohenstaufen* accorda aux Schwytzois, en récompense de leur aide militaire à Faenza, l'immédiateté impériale en vertu de laquelle ils dépendaient directement de l'Empereur et non plus de ses vassaux.

C'est paradoxalement une bataille perdue qui fut à l'origine de la conclusion d'accords de la Diète sur le service au profit de puissances étrangères. Le 26 août 1444, aux portes de Bâle, près de Saint-Jacques-sur-la-Birse, eut lieu une bataille d'ampleur européenne. Ce jour-là, 1500 Confédérés se heurtèrent, en trois phases, à 40 000 Armagnacs commandés par le dauphin (futur *Louis XI*). La bataille commença le matin et prit fin le lendemain après une nuit de combats. Seuls quelques centaines de Confédérés en réchappèrent qui, une fois rentrés chez eux, eurent quelque peine à échapper à la décapitation, car on les considéra comme des lâches. Les Armagnacs perdirent entre 800 et 14 000 hommes. Le dauphin fut si impressionné par la combativité des Confédérés qu'il retira son armée et alla, le 5 septembre, établir son quartier général en Alsace, à Ensisheim.

Le 21 octobre, les Confédérés furent invités à rencontrer le plénipotentiaire français à Zofingen. Le 28, à Ensisheim, fut signé un accord entre la France et les villes et cantons de Bâle, Berne, Lucerne, Soleure, Uri, Schwytz, Unterwald, Zoug et Glaris et leurs alliés: le duc *Louis de Savoie,* le comte *Jean de Neuchâtel,* le comte *Jean d'Aarberg et de Valangin* ainsi que les villes de Bienne et de La Neuveville. Cet accord représentait la première étape d'un traité d'alliance avec la France. Grâce à la possibilité d'enrôler des Confédérés, la France devint une puissance protectrice de la Confédération, laquelle se vit ouvrir un important marché à l'Ouest.

Il est intéressant de constater que c'est une autre bataille perdue qui permit d'approfondir les relations entre l'ancienne Confédération et la France et d'institutionnaliser le service étranger. Il s'agissait cette fois du duché de Milan qui était à l'époque sous la domination des Confédérés. Le roi de France *François 1er,* qui voulait absolument s'emparer du duché, proposa, le 2 janvier 1515, des négociations aux Confédérés, mais elles n'aboutirent pas. On prépara la guerre. Tandis que le roi rassemblait ses forces armées, les Confédérés avaient déplacé 30 000 hommes en trois groupes principaux au sud des Alpes. A la suite des offres de pensions et de privilèges de la part du Roi, un tiers des troupes prirent le chemin du retour. Le cardinal valaisan *Matthieu Schiner* encouragea avec succès les autres à se battre.

La bataille fit rage les 13 et 14 septembre près de Marignan, en Italie du Nord. Lorsque, en raison de la supériorité de l'artillerie française et de l'épuisement de la combativité des Confédérés, la défaite fut prévisible, le gros des troupes confédérées se retira. Toutefois, après la défaite, la majorité des cantons ne voulut pas abandonner la partie. Finalement les négociations avec la France reprirent le 7 juillet 1516. Après que les promesses de l'empereur et celles d'*Henri VIII* d'Angleterre se furent avérées douteuses, les Confédérés signèrent avec la France, le 29 novembre 1516, à Fribourg, une paix perpétuelle. Ce traité fut renouvelé à plusieurs reprises et resta en vigueur jusqu'en 1792. Avec cette *capitulation militaire* – traité divisé en chapitres – le *Corps helvétique* (c'était un des noms de la Confédération depuis le XVIIe siècle) s'engageait à mettre à la disposition de la France des contingents pouvant être levés en Suisse.

Toutes les *capitulations,* qui servirent plus tard de modèle pour les traités avec d'autres puissances européennes, stipulaient[2]:

1. que les Suisses ne pouvaient servir que dans des régiments suisses sous la bannière suisse et que le colonel général des régiments suisses devait être soit le Roi soit un membre de la famille royale;
2. que les soldats suisses ne pouvaient être condamnés que par des juges suisses selon le droit suisse et sous la souveraineté de la Confédération;
3. que la Diète avait en tout temps le droit de rappeler les régiments pour défendre la Confédération en cas de menace.

(photo mad)

Les régiments suisses, qui avaient en France le statut de troupes auxiliaires, devaient en principe servir les intérêts de la Confédération. Les Suisses n'étaient subordonnés qu'à la *capitulation militaire* et jouissaient d'un statut privilégié par rapport à d'autres mercenaires qui, en tant que combattants individuels, étaient soumis à l'autorité et à la juridiction des princes.

En raison de sa politique étrangère à l'égard du Saint-Empire romain germanique, la France était crédible aux yeux des cantons protestants et du fait de sa politique intérieure catholique, elle était acceptable par les cantons catholiques. Au milieu du XVIIIe siècle, le roi de France avait douze régiments suisses à son service. A cela s'ajoutait le plus célèbre, celui de la *Garde suisse* ainsi que la *Compagnie des Cent Suisses*. A plusieurs reprises, les Confédérés aidèrent à sauver la monarchie française. Cependant la fidélité à la Couronne ne cessa de faire des victimes: le régiment de la *Garde suisse* fut massacré aux Tuileries le 10 août 1792, événement qui se reproduisit en 1830.

Suivant l'exemple de la France, d'autres puissances eurent le droit de recruter des unités dans la Confédération. Ce fut notamment le cas du Pape qui entretenait, outre une petite armée de 2000 Suisses, une Garde suisse. En 1527, celle-ci dut défendre le Vatican contre une attaque de la soldatesque de l'empereur *Charles-Quint.* Après avoir massacré 8000 Romains sans défense, le 6 mai 1527, les mercenaires espagnols et les lansquenets allemands se heurtèrent, devant la basilique Saint-Pierre, à 147 gardes commandés par le capitane zurichois *Kaspar Röist.* La Garde, qui avait juré fidélité au Pape, était prête à risquer sa vie. Au cours d'un combat contre 10 000 soldats de l'Empereur, qui dura six heures, les gardes et leur capitaine furent tous massacrés. Suite au 6 mai 1527 la Garde a été anoblie. Aujourd'hui encore, on célèbre leur héroïsme.

Du XVe siècle à 1787, 614 257 soldats furent recrutés en Suisse pour la France[3]. Sous *François 1er,* la troupe en comptait 163 000. Lors de toutes les batailles de la Couronne, les Confédérés se heurtaient à leurs anciens ennemis, les lansquenets allemands, par exemple lors des campagnes d'Italie ou des guerres de religion françaises. On se montrait impitoyable dans les deux camps.

Au milieu du XVIIIe siècle, la Confédération mettait à la disposition de la France, des Pays-Bas, de l'Espagne, de la Savoie, de Naples et de l'Autriche un total de 76 000 mercenaires, et cela pour une population de 1,5 million d'habitants. Le dernier contingent était encore, en 1859, au service du roi de Naples et des Deux-Siciles. Jusque-là, plus de deux millions de Suisses avaient servi à l'étranger, avec ou sans *capitulation*.

L'armée de milice

En principe, la sécurité militaire de la Suisse reposa, jusqu'à la fin de l'ancienne Confédération, sur les *capitulations* qui permirent à la Diète de rappeler des soldats de profession bien formés en cas de menace. C'est la guerre de Trente Ans qui fut à l'origine de la constitution d'une armée de milice pour garantir la neutralité. Lorsque la guerre éclata, en 1618, les cantons protestants et catholiques de la Diète décidèrent de «ne pas bouger» et de rester neutres dans cet effroyable conflit. A la suite des troubles des Grisons – la Rhétie ne faisait pas encore partie de la Confédération – et de diverses violations de frontière, la Diète de 1647 adopta le *Défensional de Wil* voué à la défense des frontières orientales.

Pour la première fois, on prévoyait un contingent commun de 36 000 hommes et de 147 pièces d'artillerie destiné à défendre la neutralité de la Confédération. Grâce aux efforts du bourgmestre de Bâle *Johann Rudolf Wettstein* lors des négociations de paix de Westphalie, la souveraineté de la Confédération fut inscrite à l'article 6 du *Traité de Westphalie* du 29 juillet 1648. Le *Défensional* fut renouvelé En 1664.

En 1668, lorsque la France envahit la Franche-Comté, la Diète de Baden compléta le *Défensional*. On créa alors une armée fédérale de 40 000 hommes constituée de trois corps: infanterie, cavalerie et artillerie. La neutralité fut proclamée pour la première fois lors de la conquête de la Franche-Comté par la France en 1674. Le dernier renouvellement du *Défensional* eut lieu en 1702.

La Révolution française eut non seulement pour effet de bouleverser l'équilibre des forces en Europe, mais l'introduction du service militaire obligatoire entraîna le renvoi des mercenaires suisses. Lorsque les Français envahirent la Suisse en 1798 – félonie dont on se souvient encore – il n'y avait plus aucun régiment intact du service étranger qu'on aurait pu déployer. Il s'agissait pour les Français de piller les arsenaux et les biens des Confédérés.

Après la création de la *République helvétique*, une nouvelle *capitulation militaire* fut signée sous la contrainte avec la France le 27 septembre 1803. La *République helvétique* devait mettre à la disposition de la France quatre régiments de 4000 hommes chacun. Les 28 et 29 novembre 1812, ils durent couvrir la retraite de ce qui restait de la *Grande Armée* après le passage de la Berezina. Les Russes attaquèrent alors à huit reprises. Seuls 300 Confédérés survécurent. Pendant les guerres napoléoniennes, des Suisses servirent également dans les armées d'autres Etats en guerre.

Après l'effondrement de l'Empire napoléonien, la Diète des 19 cantons élabora, en août

Suite page 8

La Garde suisse pontificale – un reflet de la position suisse

Interview du conseiller national Pius Segmüller, ancien commandant de la Garde suisse

Conseiller national Pius Segmüller (photo thk)

Horizons et débats: Quelles sont les missions que remplit la Garde suisse à Rome?

Pius Segmüller: La mission générale est en première ligne la protection du Pape. Cette mission se compose de quatre missions partielles: premièrement le contrôle des entrées dans l'Etat du Vatican, deuxièmement le service d'ordre pacifique durant les audiences et les messes, troisièmement la protection propre des objets, la protection du bâtiment habité par le Pape et quatrièmement la protection des personnes. On ne remarque généralement pas les hommes qui accomplissent cette dernière mission, parce qu'ils sont en civil. Ces personnes se tiennent directement auprès du Pape, par exemple lors d'audiences, de messes, de dîners officiels ou lorsqu'il doit se rendre d'un endroit à l'autre. Ces hommes reçoivent d'ailleurs, au sein du détachement de sécurité du Conseil fédéral, une formation spéciale de garde du corps. Puis il y a encore une cinquième mission, qui n'est en fait pas une tâche de sécurité, mais une mission de représentation, la garde d'honneur. Ce sont les personnes qui lors des audiences, se tiennent au garde à vous, la hallebarde en main, le soi-disant service d'honneur.

Quelles sont les conditions pour avoir le droit d'y servir?

Par principe, on peut dire cela sur la base du système de recrutement, un candidat doit être un chrétien convaincu, un catholique convaincu. Dans ce sens, il ne saurait avoir un problème avec la foi. Croire signifie évidemment aussi hésiter ou ne pas savoir, cela en fait sûrement partie, mais il doit pouvoir en répondre. Cela doit être sa position intérieure et il doit également jurer lors de l'assermentation qu'il engage sa vie s'il arrive quelque chose au Pape. Je suis persuadé que 99,9% le feront. Quand on voit et connaît les gens qui accomplissement ce service volontaire, il est clair qu'ils le feront. S'y ajoute qu'ils sont en permanence dans l'engagement réel, à la différence de l'armée suisse actuelle. Autrefois les confédérés étaient engagés de façon permanente et ils ont par conséquent développé une position excellente face au pays.

(photo mad)

Cela se retrouve moins chez les militaires suisses actuels. Comme chacun doit y aller ou devrait y aller, le choix est différent. Nous pouvons naturellement prendre les meilleurs des meilleurs pour la Garde suisse, ceux qui sont intimement persuadés et qui veulent faire cela. Ils ont tous déjà fait leur service militaire, ils doivent avoir accompli une formation professionnelle complète ou disposer d'un certificat de maturité. Ils doivent présenter un certificat de bonne vie et mœurs et, comme je l'ai dit, avoir une attitude positive envers notre foi, envers l'église et évidemment aussi envers la Suisse, ce qui est bien entendu le cas. Je n'en connais aucun à Rome qui aurait un problème avec notre forme d'Etat, avec notre Suisse.

Quelle formation pour la vie reçoit-on quand on accomplit son service là-bas?

On apprend à servir. Le mot «servir» ou «service» n'est pas très en vogue aujourd'hui. Mais le service est quelque chose qui caractérise ces gardes. Chacun de ceux qui reviennent arbore sa vie entière cette distinction positive de «garde suisse». Cela signifie une position idéaliste envers l'Etat, envers l'église, envers ses semblables etc. Ils se sont engagés pour une bonne cause.

Vous avez mentionné la «position idéaliste». Celle-ci n'a-t-elle pas, au-delà du service au sein de la Garde suisse, une signification importante pour la vie communautaire dans notre Etat?

Oui, une grande signification. Ce sont des hommes qui ensuite savent s'engager au sein de la communauté. Dans bien des cas, ils se mettent à disposition pour des tâches honorifiques, ça se voit chez ces hommes. C'est une raison importante pour laquelle plus tard on aime bien offrir certains emplois à des gardes. Par exemple ici au Palais fédéral la plupart des huissiers sont d'anciens gardes suisses. Si l'on compare cela avec d'autres genres de métiers, on peut dire que les gardes sont prédestinés à ces tâches. Presque tous les gardes sont actifs soit dans des paroisses, dans la politique ou ailleurs dans le domaine social.

Le service au sein de la Garde suisse est donc une formation pour le service à la communauté?

Oui, c'est une formation en vue de faire quelque chose pour la communauté. Bien des gardes s'engagent ensuite pour notre communauté. Dans ce sens c'est une bonne condition préalable pour s'engager pour notre société.

Chacun entre individuellement en service. Il n'y a pas de rassemblement commun comme à l'armée. On attend du garde qu'il remplisse consciencieusement son poste. Bien entendu, les officiers le contrôlent, mais on attend de lui qu'il fasse son devoir. On attend de lui de la propreté, une apparence soignée, un salut correct. Cela nécessite évidemment toutes sortes de vertus telles que la conscience des responsabilités, le sens de la communauté, l'altruisme. Et ça développe de son côté ces vertus qui sont profitables au sens de la communauté dont notre démocratie directe a besoin.

La garde suisse ne renforce-t-elle pas aussi la cohésion dans notre pays?

Sans doute, en pourcentage c'est toujours une moyenne à travers la Suisse. Nous avons environ six Tessinois, 20-30 Romands, et un ou deux Romanches qui savent évidemment aussi l'allemand. Les autres sont la plupart du temps des Alémaniques. C'est une petite Suisse dans cette communauté. Chacun parle sa langue, et l'autre essaie de le comprendre. Si ça ne va pas, on se comprend en italien, ce qui est finalement aussi une langue nationale. C'est vraiment une petite Suisse. S'y ajoute qu'on célèbre le 1er août de façon très solennelle, ensemble avec des Suisses qui habitent à proximité. On y invite en général un orateur de Suisse. C'est une journée très importante.

Peut-on alors dire que grâce aux rapports entre régions linguistiques et cantons le modèle du fédéralisme se trouve renforcé?

Très juste, avant tout les gardes apprennent une deuxième langue étrangère qui est également une langue nationale. Vu par un Suisse allemand, c'est la deuxième langue étrangère après le français et ça renforce très certainement la cohésion. Il ne faut pas oublier une chose à ce sujet. On est à Rome. On est confronté à une autre culture, à la culture italienne et à toute l'histoire qui est présente, que ce soit au Vatican ou à Rome même. Replié sur ce qu'on a chez soi, on a ça en petit là-bas au Vatican, à la caserne où les gardes sont chez eux.

La position des gardes suisses, telle que vous venez de la décrire, son attitude intérieure serait également importante pour l'armée suisse. Comment voyez-vous cela: Est-ce que nos citoyens suisses qui accomplissent leur service dans notre armée de milice ne devraient pas aussi mieux développer une pareille attitude?

Pour renforcer de pareilles vertus, la vie communautaire est très importante. Dans ce sens, l'école de recrues, l'école d'officiers, le «paiement de galons» y contribuent énormément.

Suite page 9

«La tradition militaire suisse»

suite de la page 7

1815, un nouveau *Pacte fédéral* (constitution). Par le second *Traité de Paris*, du 20 novembre 1815, les puissances européennes reconnurent la neutralité perpétuelle de la Suisse, que celle-ci devait défendre elle-même militairement. C'est le *Règlement militaire* du 20 août 1817 qui créa la première armée fédérale moderne. Il affirmait le principe du service militaire obligatoire et donc de l'armée de milice et s'opposait ainsi à l'idée d'une armée de métier pour défendre le pays. L'armée suisse comptait alors 67 516 soldats: 33 758 soldats d'élite et 33 758 soldats de réserve. Il y avait en outre la *landwehr* des cantons. En 1819, on créa à Thoune l'Ecole militaire destinée à la formation des cadres. Ce Règlement fut révisé en 1840 et en 1842.

Prestation de serment de la Garde suisse

En décembre 1845, les cantons catholiques de la Suisse primitive ainsi que Fribourg et le Valais fondèrent le *Sonderbund («Alliance séparée»)*. La raison en était le désaccord politique sur l'organisation future de la Confédération en tant qu'Etat fédéral ainsi que des tensions religieuses entre les cantons. La plupart des cantons de la Diète demandèrent à plusieurs reprises – la dernière fois le 3 septembre 1847 – la dissolution du *Sonderbund* et l'expulsion hors de Suisse des jésuites supposés être les instigateurs du *Sonderbund*. Se heurtant à un refus, la Diète mit sur pied, le 18 octobre 1847, une armée fédérale de 50 000 hommes. *Guillaume-Henri Dufour* fut nommé général-commandant en chef. Le 4 novembre, la Diète décida de dissoudre le *Sonderbund* par la force des armes. Ce dernier disposait de 29 500 soldats d'élite et de la landwehr. Les combats prirent fin le 6 décembre: ils avaient fait de part et d'autre 104 morts et 373 blessés.

Des votations eurent alors lieu dans les cantons sur la nouvelle Constitution fédérale, laquelle fut acceptée par quinze cantons et demi, résultat enregistré par la Diète du 12 septembre 1848. La Constitution interdisait le service étranger ainsi que l'acceptation de pensions, de titres, de décorations et de cadeaux de la part de gouvernements étrangers. Le 8 mai 1850 fut adoptée la loi fédérale sur l'organisation militaire de la Confédération. Elle prévoyait la création de 3 classes d'âge:[4]

Elite	20–34 ans
Réserve	35–40 ans
Landwehr	41–44 ans

L'armée avait un effectif total de 104 354 soldats et possédait 300 pièces d'artillerie. Outre l'instruction de base, on introduisit des cours de répétition annuels afin de maintenir le niveau de formation de la troupe et des cadres. C'est sur ces bases que l'armée de milice fut constamment réorganisée et adaptée à la situation jusqu'en 1989.

Il fallut faire face à plusieurs défis: l'Affaire de Neuchâtel, qui opposa la Confédération à la Prusse, la guerre franco-allemande de 1970-71, l'occupation des frontières de 1914 à 1918, le service actif de 1939 à 1945.

Appréciation actuelle

De 1989 à aujourd'hui, plusieurs votations populaires ont été organisées à propos du maintien et de l'équipement de l'armée de milice: initiative sur l'abolition de l'armée en 1989 et initiative «pour une Suisse sans avions de combat» en 1993. Lors de toutes les consultations, le peuple suisse a montré son attachement à son armée. Les problèmes ne sont pas venus de la base mais du sommet. En 1989, un gouvernement désorienté a décidé la *Réforme de l'Armée 95* qui n'était qu'une réduction des effectifs de 625 000 à 400 000 hommes. Grâce à l'engagement sans faille des cadres professionnels et de milice, cette «réforme» a pu être plus ou moins bien maîtrisée.

En 1995, *Adolf Ogi* reprit le ministère de la Défense et, sous l'influence de ses conseillers, il décida, alors que la *Réforme 95* n'était pas terminée, de réaliser une nouvelle réforme. L'*Armée XXI* – tel était son nom – devait être une armée d'intervention sur le modèle américain. L'armée «de formation» apparaissait dépassée. Une nouvelle réduction d'effectif fut prévue: on devait passer à 120 000 appelés et à 80 000 réservistes.

Cette réforme a été un échec total. Aujourd'hui, la population doit s'accommoder du fait que son armée n'est plus opérationnelle, qu'elle n'a pas suffisamment de cadres de milice, que sa logistique ne fonctionne pas et que l'entretien des armes n'est plus assuré. En même temps, les liens étroits tissés entre la population, les communes, les cantons et la Confédération ont été détruits. L'actuel ministre de la défense *Ueli Maurer* doit relever un défi quasi insurmontable. Il ne suffit plus d'apporter de simples corrections à un modèle qui a échoué. Il devrait en principe repartir de zéro. La traditionnelle volonté de défense de l'armée de milice n'existe plus. En outre, Ueli Maurer est confronté au fait que son budget ne lui permet pas de renouveler le matériel. Les partisans d'*Armée XXI* veulent posséder une troupe professionnelle avec laquelle ils puissent participer à des guerres contraires à sa tradition humanitaire (CICR) du pays. A cela s'ajoute le fait que cet objectif contrevient au principe de souveraineté de la Suisse inscrit dans la Constitution.

Qu'en est-il du service étranger autorisé jusqu'en 1848? Dernier témoin de son passé glorieux, seule la Garde suisse pontificale a subsisté. Grâce à des accords particuliers, des jeunes Suisses de confession catholique peuvent y servir. Le jeune garde qui a effectué une école de recrues de l'Armée suisse doit s'engager pour deux ans au minimum. Ce service représente un défi extraordinaire et suppose un entraînement très dur. Le garde s'engage par serment à protéger le Pape au sacrifice de sa vie. La Garde pontificale est un joyau qui jouit encore d'un grand prestige en Suisse. Peut-être que grâce à son maintien, on réussira à réinsuffler à l'armée de milice, qui reste à créer, l'esprit traditionnel de l'ancienne Confédération et de son service étranger: la fidélité à la patrie et la volonté de se défendre. •

Source: *Der «Panzerspähtrupp»,* Nachrichtenblatt nº 48. (Traduction *Horizons et débats*)

[1] Stahel, Albert A. (1994): Von den Fremdendiensten zur Milizarmee. In: *Armee 95 – Chance für die Milizarmee?* Hrsg.: Albert A. Stahel. Zürich, Vdf Verlag, Strategische Studien Band 7, pp. 11 sqq.

[2] ibid, p. 17.

[3] ibid, p. 18.

[4] ibid, p. 25.

Les vertus dont on a besoin dans notre démocratie directe –

Conscience des responsabilités, sens de la communauté et altruisme

Interview de Christof Eberle, ancien garde suisse

Christof Eberle (photo thk)

Horizons et débats: Qu'est-ce qui vous a amené à entrer dans la Garde suisse?
Christof Eberle: Il y avait différentes raisons, mais la motivation principale était l'intérêt pour l'Eglise et la religion, pour la foi en général. Cela m'a préoccupé déjà comme petit garçon. Cela a commencé quand j'étais enfant de chœur. Je fréquentais une école qui était dirigée par des religieux à St-Gall et, pendant mon enfance et adolescence, j'étais toujours en contact étroit avec l'Eglise et la foi. Je me suis engagé dans la paroisse et j'avais toujours une relation étroite avec l'institution en tant que telle. Il y a quelques années, lors d'une fête d'enfants de chœur, d'anciens gardes avaient un stand ici à Berne. Il y avait des informations et d'anciens gardes qui parlaient de leurs expériences au Vatican. Cela m'a beaucoup fasciné. Un prospectus que j'avais emporté était accroché au mur de ma chambre.

Quand j'eus fini mon apprentissage – j'ai fait une formation commerciale dans une commune – et que je devais réfléchir à ce que je voulais faire dans l'avenir, j'ai pensé à nouveau à la Garde suisse. Un événement dans la cathédrale de St-Gall s'y est ajouté. Je pouvais y voir de «vrais» gardes qui faisaient un service en uniforme pendant la messe d'un cardinal. C'est à ce moment-là que je me suis décidé à entrer dans la Garde suisse après l'apprentissage.

Après l'école de recrues, je suis vraiment allé à Rome. C'était une occasion magnifique. Il y a de grandes différences entre l'église catholique en Suisse et ce qu'on voit à Rome, c'est-à-dire l'église universelle. La fascination d'une grande ville s'y ajoutait, et encore dans un autre pays avec une autre culture et je devais apprendre une nouvelle langue.

(photo mad)

Est-ce qu'il y a des événements dont vous vous souvenez en particulier? Est-ce qu'il y a des choses qui vous ont marqué particulièrement?
Oui, bien sûr, d'abord l'unicité du service qu'on doit y faire. L'entourage où on se trouve jour après jour est déjà particulier. Naturellement, il y a une routine après quelque temps, mais il y a toujours des événements qui vous montrent à quel point ce service est extraordinaire. Naturellement, les rencontres avec le Pape en font partie. J'étais en service entre 2002 et 2004, donc pendant le temps de *Jean-Paul II,* et de brèves rencontres personnelles avec le Pape m'ont beaucoup impressionné. Malgré sa fragilité et sa faiblesse, il avait un rayonnement énorme. Et naturellement, comme garde, je pouvais observer la réaction des autres gens envers lui et la force qu'il répandait. Et j'étais toujours fasciné et impressionné par sa façon de toucher les hommes intérieurement.

Est-ce que le service dans la Garde suisse a aussi été pour vous une sorte d'école de vie?
Une grande école de vie. C'est très clair. On a vécu des choses qu'on ne peut vivre ailleurs, ni à l'université, ni à l'école, ni dans l'apprentissage. Ce que j'ai vécu là-bas, m'est actuellement très profitable dans mon métier d'huissier du Conseil fédéral. On peut se constituer un réseau sur toute la Suisse, on apprend à servir, à s'engager pour d'autres et c'est aussi bien sûr un élargissement de l'horizon. C'est un vécu qui reste présent en soi et qui nous influence en permanence.

A quoi pensez-vous par exemple?
Déjà l'attitude intérieure et extérieure. Quand je vois des jeunes gens de mon âge qui traînent en ville avec une posture molle, alors je me rappelle toujours la posture droite que nous avons apprise dans la Garde suisse. Pendant ces deux années, j'ai donc appris une autre posture, une posture droite à tenir aussi intérieurement. Il n'est pas question de devenir hautain, mais d'avoir une attitude saine.

Christof Eberle (photo mad)

Je considère aussi le fait de servir comme quelque chose de très important, également dans mon métier d'huissier du Conseil fédéral: donner quelque chose, donner volontiers quelque chose sans attendre une contrepartie matérielle à chaque fois. De mon point de vue, je trouve de grande valeur que des jeunes gens, des jeunes hommes puissent faire cette expérience en tant que garde suisse. Beaucoup de jeunes gens ne savent pas et ne réalisent pas quel accomplissement cela peut être de donner quelque chose, sans attendre directement une contrepartie matérielle. Sous cet angle, il y a une claire corrélation entre le service de garde et les devoirs auxquels on est plus tard confronté dans sa vie profession-

Suite page 10

«La Garde suisse pontificale …»
suite de la page 8

Un CR (cours de répétition militaire) ne suffit cependant pas, c'est trop court, il faut un temps plus long durant lequel on est ensemble. C'est encore valable aujourd'hui. Mon fils a fait son école de recrues cette année et j'ai constaté qu'il est revenu différent. Il a acquis une autre attitude envers la communauté que celle qu'il avait auparavant. Mais qu'on demande moins cela aujourd'hui a plusieurs raisons. Nous subissons moins de pressions, nous sommes devenus une société plus individualiste. On ne peut pas en faire le reproche à l'armée, mais à notre société. Notre système de valeurs s'est modifié, chacun se préoccupe d'abord de lui-même et après seulement de la société. Il faut en somme autre chose pour accomplir un service de garde suisse ou militaire. Mais j'ai aussi constaté en dirigeant des engagements de l'armée que ces vertus n'ont pas simplement disparu. Je n'aimerais pas dénier à nos soldats qu'ils accomplissent leur devoir quand il le faut. Mais il faut des formations, peut-être plus longues que ce n'était le cas autrefois.

Peut-on alors dire que ce qui a été négligé par l'éducation et l'école doit être rattrapé par la suite?
Oui, certainement. On dit bien souvent aujourd'hui que l'éducation est faite par l'école parce qu'à la maison on ne reçoit plus ce qui autrefois allait encore de soi.

A ce sujet, j'aimerais encore dire que nos valeurs telles que l'honnêteté, la franchise et la charité déploient leurs effets avant tout lorsqu'on a un rapport à Dieu, car à mon avis la foi est la condition préalable pour cela. Et j'y vois aussi la différence entre une armée et la Garde suisse. Au sein de celle-ci, on attend cela, c'est une condition préalable. Et plus un homme est pieux, plus il peut vivre ces vertus et ces valeurs et ainsi servir de modèle pour d'autres.

L'armée de milice est bien la grande plus-value dans notre pays parce que chacun fait ça de façon consciencieuse et s'engage pour son pays. Il faut par conséquent les mêmes conditions préalables de base pour une armée nationale.
Oui, c'est certainement vrai, mais vous ne pouvez pas attendre la même chose de l'armée de milice, parce que là il y a d'autres critères de choix. Dans l'armée suisse, 60% accomplissent ce service ou doivent l'accomplir. Il y a donc sûrement un grand nombre qui font preuve de ces qualités dès le début, et d'autres les développent avec le temps. C'est pour cela qu'il est bon que des soldats plus âgés soient ensemble avec des plus jeunes. Mais il y en a aussi qui font du service militaire et qui ne satisferont jamais à ces critères. Cela a toujours existé. Mais il y a de plus en plus d'hommes qui ont des problèmes avec la vie communautaire et avec le système de valeurs de l'armée, et très simplement parce que notre société a changé. Ce qu'on peut et doit faire, c'est de créer des expériences vécues dans l'armée qui exigent du communautarisme, mais également de la dureté. On a à mon avis trop insisté sur la technique et la didactique et on a oublié que l'expérience vécue en commun, parfois également la souffrance en commun est quelque chose de fondamental pour devenir un bon soldat. Bien entendu ce serait bien si le soldat de milice avait la même attitude intérieure que le garde suisse, ça devrait rester notre idéal.

Lors de visites à la troupe qui se déroulent parfois sans préavis, je suis chaque fois très surpris en bien. Ils font très bien leur travail là-bas. Quand je me remémore mes CR et mon école de recrues, on n'a parfois pas pris très au sérieux les attitudes des gens, l'organisation. Aujourd'hui la formation est très concentrée, on veut transmettre en peu de temps beaucoup de choses différentes, et la méthode utilisée actuellement est certainement meilleure. Mais malgré cela quelque chose d'important s'est perdu, c'est-à-dire qu'on se sent encore soldat lorsqu'on est un citoyen de ce pays. On fait aujourd'hui son temps quand on est au service, et puis c'est terminé. Autrefois, c'était différent.

Le garde suisse est convaincu de son devoir, qu'en est-il de la volonté de servir dans l'armée suisse?
Je peux avoir la volonté de servir et tout faire négligemment, prendre les choses à la légère. Ou on peut s'engager à 100%. Ce sont des tendances différentes.

Je crois que de nos jours, nous sommes beaucoup plus distraits. Nous avons tellement de possibilités de loisirs et autrefois c'était évidemment tout différent. Les gens allaient volontiers au CR pour revoir leurs camarades. Aujourd'hui ce n'est plus tout à fait la même chose, mais je n'aimerais pas dire que les gens n'ont pas une attitude positive envers le pays. On ne le montre plus autant. S'engager pour son pays n'est plus si «sexy». On ne dit pas à son collègue: «Moi, je vais volontiers au service militaire». C'était peut-être le cas il y a 20 à 30 ans. Dans l'économie privée, on n'est plus autant promu quand on est officier dans l'armée suisse. Ce sont évidemment des circonstances qui rendent tout cela plus difficile. Quand on fait ces multiples enquêtes sur l'armée, on constate néanmoins que la volonté de servir est aujourd'hui supérieure à ce qu'elle était encore il y a vingt ans. La volonté de défense revêt actuellement une autre dimension, elle n'apparaît plus aussi explicitement, mais elle est encore présente dans les esprits ou les arrière-pensées.

Quand on doit défendre quelque chose, on doit évidemment savoir ce qu'on a à défendre.
Autrefois c'était plus facile à dire, je défends le pays quand la menace est devant la porte. Aujourd'hui nous sommes tout autant menacés, mais tout est plus diffus, on ne peut pas saisir la menace comme on pouvait le faire alors. C'est également une raison pour laquelle la volonté de défendre le pays est devenue un peu plus difficile, et par conséquent il est moins facile de motiver les gens.

En considération de tout ce dont nous avons parlé, le principe de milice est quelque chose d'extrêmement important pour notre pays. Est-ce que ça vaut aussi pour notre armée?
Pour la Suisse il n'y a que l'armée de milice. Autrefois on disait toujours, nous n'avons pas d'armée, nous sommes une armée. Je crois que ça en fait partie, ce dont nous avons parlé, les valeurs. Je crois que si nous avions une armée qui n'était plus une armée de milice, si nous avions donc une armée de professionnels, la volonté de défense s'émousserait complètement et la volonté de servir d'autant plus. C'est la raison pour laquelle nous devons maintenir notre armée de milice. C'est pour cela que je suis un adversaire résolu de l'initiative pour une armée de métier. C'est la fin de la Suisse. Dans l'armée aussi certaines valeurs sont enseignées, comme par exemple l'altruisme, par lequel on s'engage de nouveau pour d'autres obligations communautaires ou d'autres tâches etc. Et c'est ce qui fait vivre notre communauté. Et à l'avenir nous serons confrontés à d'autres défis, comme par exemple dans le domaine de la santé ou dans le domaine social, que nous ne pourrons maîtriser que grâce à ce volontariat. On devrait recommencer à mieux promouvoir cela.

Ne faudrait-il dans ce contexte pas plus d'enseignement civique?
Oui, sans doute. Mais je ne peux aimer quelque chose que quand je sais ce qu'est notre Etat. Il faut connaître son histoire. Pas de glorification de notre histoire, elle n'était pas toujours seulement magnifique et simple, mais souvent aussi très douloureuse. Mais quand on sait ce que le pays a vécu de positif et de négatif, on commence à l'aimer. C'est pour ça que l'instruction civique commence avec la connaissance de l'histoire, mais également avec la connaissance de comment fonctionne notre Etat et de tout ce que notre démocratie parvient à accomplir.

Monsieur Segmüller, je vous remercie chaleureusement de cet entretien intéressant. •

«Les vertus dont on a besoin dans …»
suite de la page 9

nelle. L'égoïsme et l'individualisme, chacun pour soi, cela ne fonctionne pas dans la Garde suisse, là on peut faire de toutes autres expériences.

Qu'en est-il des responsabilités que l'on doit assumer? En situation extrême on doit donner sa vie pour celle d'un autre?
On doit assumer ses responsabilités, être autonome, être extrêmement consciencieux et concentré sur son devoir. Par exemple, quand on est de garde devant le logement du Pape de minuit à quatre heures du matin, cela demande une extrême concentration, on doit être vigilant, et là on porte une responsabilité immense. Et il faut la porter, sinon on ne peut pas remplir le devoir pleinement.

On sait pourquoi on est là, la mission est claire et précise. Ce point ne peut pas être comparé avec l'armée régulière. Là intervient plutôt la question: pourquoi dois-je faire ceci ou cela maintenant?

Dans quelle mesure la cohésion dans son propre pays est renforcée par le service à Rome?
Le quartier suisse au Vatican est comme une Suisse miniature. La part des régions linguistiques est un portrait de la population suisse. Il y a les particularités cantonales, des Valaisans ou des gardes de Suisse orientale, mais il y a néanmoins une grande cohésion. Il y a beaucoup d'éléments qui relient les gens. On est là pour la même raison, on a la même mission, un but commun, c'est-à-dire garantir la sécurité du Pape, et ça unit beaucoup. Et l'on peut reporter cette attitude en tout cas sur notre pays. Nous sommes tous ensemble là pour quelque chose, et nous savons aussi dans quel but, et ce que nous avons à faire. Là, il y a bien sûr des rapports étroits avec notre pays.

Est-ce que vous avez aujourd'hui encore des contacts avec les gardes qui étaient en service avec vous?
Oui, bien sûr, on rentre chez soi ayant établi un grand réseau de contacts.

Est-ce que l'armée suisse peut apprendre quelque chose de la Garde suisse par rapport à l'attitude et au point de vue de chacun?
C'est une question difficile à laquelle je ne peux pas répondre facilement. Je ne sais pas non plus si j'ai le droit de le juger mais je peux essayer:

La mission que donne le Parlement à l'armée ne devrait peut-être pas seulement consister en des interventions lors de catastrophes ou pour la lutte contre le terrorisme, mais en quelque chose d'«immatériel», quelque chose qu'on ne peut pas facilement exprimer en mots, quelque chose d'après quoi les gens peuvent s'orienter. S'engager pour son pays, même si l'on ne voit pas directement un ennemi. Il s'agit aussi de la cohésion de notre pays entre les différentes régions linguistiques et les particularités culturelles qui en résultent. Quand je repense au temps du service militaire, il était très important comme Suisse alémanique d'aller au service en Suisse romande, ou les Suisses romands d'aller en Suisse alémanique, ou d'accomplir le cours de répétition dans une autre région de la Suisse. Cela contribue de manière décisive à la cohésion de notre pays. S'il n'y avait plus ça, ce ne serait pas bien pour notre pays. Nous ne devons pas nous défendre à la frontière, mais nous faisons ça pour la cohésion de notre pays et c'est une défense très importante. Bien sûr, nous devons aussi être capable de nous défendre contre des agressions de l'intérieur et de l'extérieur, mais nous devons aussi défendre nos valeurs, et là, c'est important que nous connaissions aussi nos valeurs. Puis se pose aussi la question de savoir ce que nous voulons investir pour défendre nos valeurs et pour les sauvegarder. Ce qui est aussi important, ce sont les expériences humaines avec les camarades lorsqu'on passe beaucoup de temps ensemble. Dans la vie civile, on n'y pense pas souvent et l'on peste contre l'armée sans se rendre compte qu'on y fait toutes sortes d'expériences positives dont beaucoup peuvent être appliquées dans la vie quotidienne, et qu'on applique sans s'en rendre compte.

Merci beaucoup pour cet entretien. •

Appréciés, connus dans le monde entier, fournisseurs des Cours européennes

Café et pâtisseries – une invention de montagnards

par Heini Hofmann

La crise économique actuelle éveille des souvenirs des années de famine d'autrefois. Depuis le Moyen-Âge, les jeunes hommes ont souvent dû quitter leur pays en périodes de disette, d'abord comme mercenaires, plus tard comme artisans et commerçants. C'était aussi le cas dans les Grisons, car le sol aride ne pouvait pas nourrir tous les habitants.

Les principaux métiers de ces montagnards grisons forcés d'émigrer par la misère étaient des confiseurs et des cafetiers, on parlait même d'une «industrie des Grisons». Avec leurs friandises, ils ont conquis les cœurs des grands gourmands dans les métropoles européennes de l'Espagne jusqu'en Russie et même outre-mer.

10 000 en 1000 métropoles

Comme les jeunes Grisons étaient habitués au travail dur, aux économies et qu'ils savaient s'adapter convenablement aux mœurs étrangères, qu'ils restaient étroitement liés entre compatriotes tout en développant des stratégies d'investissement et des systèmes de participation, beaucoup d'entre eux ont eu du succès et sont devenus riches. Ceux qui sont rentrés ont investi leur bien chez eux dans l'agriculture, dans des édifices et dans le tourisme naissant. Mais tous n'ont pas eu de la chance; il y en a eu qui sont devenus pauvres, qui ont souffert du mal du pays et qui sont morts et enterrés en terre étrangère.

En tout, ils ont dû compter dans les 10 000 dans plus de 1000 villes. Ceux qui avaient du succès ont enthousiasmé leur clientèle aux quatre coins du monde, dans leurs confiseries et leurs salons de thé très bien situés, avec des sucreries exquises, des gâteaux excellents, des friandises artistiques, avec du chocolat fondant et du massepain délicieux, des limonades rafraîchissantes et des spécialités de glaces, des liqueurs fruitées et surtout avec du café aromatique.

Point de départ, Venise, la ville-lagune

Déjà au XIIe siècle ont eu lieu les premières émigrations depuis l'Engadine, le Bergell, le val Poschiavo et le Chams vers Venise qui deviendra le point d'attraction le plus important. La ville-lagune catholique, mais très ouverte au monde, offrait aux immigrés protestants pour la plupart de bonnes perspectives avec le droit de s'installer et le libre exercice de leur profession. Mais une crise politique entre les Etats a conduit en 1766 à une fin subite pour les confiseurs grisons à Venise, qui furent contraints de chercher d'autres possibilités de travail ailleurs en Europe, plus tard aussi outre-mer. L'exode le plus important eut lieu entre 1800 et 1850.

Les employés de la pâtisserie toulousaine Heinz (plus tard: Heinz-Tester) en vêtements de travail. (photo Musée Johann Jacob)

Le plus souvent les jeunes Grisons émigraient – au début à pied – déjà à l'âge de 14 ou 15 ans pour faire un apprentissage de confiseur à l'étranger chez un parent ou une connaissance. Suivaient les années comme employés et dans le meilleur des cas la création de leur propre entreprise. S'ils avaient du succès, ils visitaient pendant les mois d'été leur parenté au pays, ou bien ils se retrouvaient avec des compatriotes dans une des stations thermales en plein essor comme par exemple St. Moritz. Ceux qui avaient moins de succès revoyaient leur ancien pays dans le meilleur des cas en le traversant pour aller retrouver un autre lieu de travail à l'étranger, ou plus jamais s'ils étaient tombés dans la misère.

Des livres de recettes bien gardés

Au fait la notion de «Zuckerbäcker» (confiseur) n'est pas exacte. Car ce n'était pas seulement le savoir-faire professionnel qui était nécessaire mais aussi des capacités artistiques. Pour cette raison cette profession ne comptait pas parmi les métiers artisanaux, mais parmi les professions libérales et artistiques. Et de l'autre côté le métier du confiseur comportait toute une gamme de capacités, aujourd'hui recouvert par des professions spécialisées ou même des industries, comme la production de chocolat ou de friandises, de glace ou de limonade, la torréfaction du café ou la distillation de l'eau de vie.

Les notions historiques ne doivent pas être comprises comme de simples désignations de métiers, elles décrivent plutôt la fonction de l'individu dans le commerce du café, le pâtissier comme producteur de pâtés ou de boulangerie fine, le confiseur comme producteur de sucreries, le cafetier préparant du café, le limonadier qui prépare des rafraîchissements ainsi que le liquoriste ou le distillateur ou producteur d'eau de vie. Une chose pourtant était défendue aux confiseurs: Comme concurrents directs des boulangers, ils n'étaient pas autorisés à faire du pain.

Beaucoup de confiseurs grisons tenaient un livre de recettes manuscrit où ils retenaient ce qu'ils avaient appris et leurs créations propres, écrit souvent dans un mélange de langues entre le romanche et l'italien, et se mélangeant – suivant leur lieu de travail – au français, à l'allemand ou à d'autres langues. De tels trésors manuscrits du savoir professionnel ont été transmis de génération en génération en secret bien gardé, car ils contenaient la clé du succès. Comme livres de recettes de famille ils sont encore partiellement utilisés de nos jours.

Giuseppe Verdi, hôte de choix

Beaucoup de choses nous rappellent encore aujourd'hui les confiseurs et les cafetiers de l'époque: A Gênes sur la Piazza Soziglia on trouve toujours la Pasticceria *Fratelli Klainguti,* actuellement plus propriété grisonne, mais c'est l'entreprise qui succède à la Pasticceria-culte fondée par les trois frères *Klainguti* en 1828 qui comptait parmi sa clientèle *Giuseppe Verdi.* En son honneur et en souvenir de son opéra *Falstaff* a été créé une spécialité de biscuit éponyme. Par contre dans la vieille ville de Perugia, la Pasticceria *Sandri,* connue pour sa vaisselle ornée de la croix suisse, est dirigée encore aujourd'hui par une descendante dans la quatrième génération, qui parle encore le romanche.

En ville de Vienne, au bord du Danube, très bien située «unter den Tuchlauben», une famille de Bever a créé en 1789 une entreprise, donnée ensuite en location à un émigré de Filisur qui l'a conduite au succès: la boulangerie de Mandoletti *Florinet*. Pour fabriquer cette spécialité il importait du miel et du beurre du pays. En 1887 cette entreprise de tradition a été transmise à un pâtissier viennois. Même en Finlande, à Helsinki et à Wyborg, des Grisons de Chams ont été actifs comme confiseurs. La confiserie à Wyborg a été connue spécialement par son entreprise annexe, l'Hôtel *Andrea*, fréquenté souvent par des Russes. Un Finlandais l'a repris plus tard sous le même nom.

Pouchkine, Dostoïevski, Gogol

A Kiew, un émigré de Celerina a fondé deux entreprises, l'une au Krestchatik 15, mais, terrassé par le mal du pays, il a vendu et mis en location ses entreprises à des compatriotes, et il est retourné avec sa famille nombreuse au pays où il a pu vivre confortablement de ses économies.

Une vraie histoire à succès est celle du *Café Chinois,* un lieu de rencontre littéraire connu, au Nevskij Prospect nº 18 à Saint-Pétersbourg, fondé par deux émigrés de Davos. On pouvait y rencontrer *Pouchkine*, *Dostoïevski*, et *Gogol*. A cet endroit, Pouchkine aurait bu son dernier verre avant son duel mortel avec un officier de garde français. Dans les années 1850 le *Café Chinois* est même devenu livreur à la cour du tsar. Mais en 1876, la troisième génération a vendu l'établissement et ils sont rentrés à Davos.

Le roi et l'empereur comme clients

Parmi les plus de cent salons de thés fondés par des Grisons en Allemagne, il n'y en a qu'un seul qui ait survécu à la Seconde Guerre mondiale: La pâtisserie *Schucan* dans une bâtisse à trois pignons sur le Prinzipalmarkt à Münster. Elle est issue d'une fondation d'un émigré de Lavin en 1834, mais elle a été fermée en 1989. Le légendaire *Café Kröpcke* (d'après le nom d'un preneur de

Suite page 11

Limités à l'étranger

hh. Bien qu'aisés, les confiseurs et cafetiers revenus au pays, ayant fait des investissements et ayant construit des maisons magnifiques, ont causé des effets secondaires. Leur penchant pour le luxe, dont ils eut pris l'habitude à l'étranger, eut aussi des effets négatifs et amena la décadence des mœurs. Pour cette raison, ceux qui étaient restés au pays, appelaient les cafetiers émigrés de façon à la fois péjorative envieuse, les taxant de «vendeurs d'eau chaude». Les confiseurs étaient moins concernés par cela. En effet, ils avaient meilleure réputation, car ils avaient fait l'apprentissage de leur métier.

Toutefois, a écrit un chroniqueur de Davos en 1806 «… leur profession apprise, ici ne leur sert à rien, ils ne sont bons que pour le travail aux champs et ce sont des incapables et des vicieux». Alors que les confiseries et salons de thé des Grisons émigrés ont joué un rôle éminent dans l'histoire de la culture européenne, en Suisse ils sont restés sans importance. Au contraire: Ce ne furent pas des Grisons, mais des étrangers qui fondirent des confiseries et des salons de thé à Pontresina, Saint-Moritz, Sils ou Zuoz.

«De l'art imprégné par l'humain»

L'exposition «Albert Anker – Schöne Welt» au Musée Oskar Reinhart

par Urs Knoblauch, Fruthwilen TG

Il s'agit de l'exposition à l'occasion du centenaire de la mort du grand peintre suisse (1831–1910) organisée par le Musée des Beaux Arts de Berne qui, légèrement modifiée, peut actuellement être admirée à Winterthur, jusqu'au 6 mars 2011. La valeur des tableaux d'Anker ne cesse d'augmenter ainsi que leur renommée internationale (cf. *Horizons et débats,* n° 23 du 14 juin 2010 où l'on en fait le point de manière détaillée). A Winterthur, l'exposition n'occupe pas seulement le 3e étage tout entier, mais en partie également le deuxième où elle est en rapport avec les œuvres de l'exposition permanente. Le *Musée Oskar Reinhart am Stadtgarten* à Winterthur, incomparable et connu dans le monde entier, abrite dans ses murs une collection d'œuvres de première importance, du Réalisme, de l'époque de Louis-Philippe (appelée «Biedermeier» en allemand), du Romantisme et d'autres époques du XVIIIe au XXe siècle, créées par des peintres allemands, suisses et autrichiens. Dans le bâtiment, construit par *Ferdinand Zeugheer* (1838 à 1842), étaient installés originairement l'Ecole des garçons, le lycée, la bibliothèque et les archives urbaines. En 1951, il fut aménagé en musée pour accueillir la Collection de la *Fondation Oskar Reinhart* et, en 1995, lors d'une rénovation totale, agrandi de telle sorte qu'il réunit aujourd'hui dans ses murs quelque 600 tableaux magistraux. La peinture suisse y est représentée en particulier avec *Liotard, Füssli, Graff, Wolf, Töpffer, Robert, Calame, Menn, Böcklin, Anker, Koller, Hodler, Segantini, G. Giacometti* et *Amiet*. Mais on y admirera de même des œuvres d'une beauté éclatante de peintres allemands tels que *Friedrich, Menzel, Leibl* et *Liebermann*.

Rendre les trésors publics

Theodor Reinhart fonda une entreprise familiale ayant beaucoup de succès et, par son mécénat, promut l'art de manière idéale. Cette ambition de mécène provoqua, dès son enfance, un intérêt semblable chez son fils *Oskar Reinhart* (1885–1965) qui, commerçant comme son père, s'engagea aussi dans l'entreprise familiale. Ce fut en 1924 déjà qu'il se consacra entièrement à la création de la collection d'art familiale puisqu'il «éprouva, dans sa jeunesse déjà, le fort désir de rendre accessibles ses trésors au public». En 1940, Reinhart érigea une fondation, acte par lequel une partie de sa collection parvint à la ville de Winterthur. Après sa mort, l'autre moitié de sa collection, contenant des œuvres importantes des anciens maîtres et des tableaux magistraux de la peinture française du XIXe siècle, fut transférée en propriété de la Confédération suisse. Depuis 1970, cette excellente collection est donc accessible au public dans le cadre de la *Collection Oskar Reinhart am Römerholz,* placée dans l'ancienne villa des Reinhart.

Alber Anker figura parmi les «peintres les plus favoris d'Oskar Reinhart, bien qu'il ait acquis les 12 tableaux d'Anker qui se trouvent dans sa collection seulement à partir de 1929, au moment donc où il avait réuni déjà une grande partie des tableaux français – ce qui prouve l'importance qu'il lui concéda».

«Les parents transmettent le trésor de leurs expériences de vie»

Reinhart se montra enthousiasmé par «le contenu imprégné par l'humain, et ceci dans presque tous ses aspects.» Ce sont justement ces aspects humains et sociaux que l'exposition met en évidence, de manière impressionnante, ce dont fait état le texte du commentaire également, disponible à l'exposition, disant que «les personnages d'Anker sont pleins de vie et authentiques, à la différences des poupées douçâtres que ses contemporains exposaient au Salon de Paris. C'est pourquoi ses tableaux plaisent à ceux qui les contemplent et les touchent, ce qui a beaucoup contribué à la popularité du peintre. Les rencontres entre les générations sont nombreuses. Anker met l'accent sur l'importance de la tâche des personnes âgées de s'occuper des plus petits, en les éduquant pendant que les parents sont au travail, parce que c'est eux qui disposent de la totalité du trésor de leurs expériences de vie dont les petits profitent bien.»

Le Paiement de l'intérêt: Au contraire des sociétés anonymes de nos jours, sur le tableau «Le Paiement de l'intérêt» d'Albert Anker les gens se retrouvent face à face représentant ainsi la conscience et la confiance – également dans le domaine des finances. (Image extraîte du catalogue de l'exposition)

La famille «intacte où une tâche particulière incombe à chacun», l'école et la question sociale lui tenaient à cœur. Ses intérêts pédagogiques lui firent étudier les œuvres de *Pestalozzi* et s'engager dans l'administration scolaire d'Ins, son lieu d'origine. Aussi choisit-il comme sujet de beaucoup de ses tableaux le développement des enfants, à l'école et chez eux. On peut y admirer les petits non seulement avec leurs affaires d'école, mais aussi en train de se vouer à un travail qui leur sera utile dans leur vie d'adultes, comme les travaux à la main tels le tricotage ou la broderie. Ainsi les petits sont gentiment introduits dans leur rôle à prendre dans leur vie d'adulte.

Voilà un sujet plein d'actualité d'ailleurs, puisque, adapté à nos temps modernes, il signifie que les enfants d'aujourd'hui devraient, eux aussi, se voir diriger davantage vers la collaboration et «se rendre utiles» pour la famille et la communauté. Voilà ce qui leur correspond, ce qui les rend plus forts. Sur les tableaux d'Anker, les enfants apparaissent souvent lors de leurs occupations, parfaitement concentrés, sérieux, modestes, plutôt timides même, des qualités qui mériteraient de servir de modèle également de nos jours. Anker réussi à dépeindre de manière psychologiquement exacte ce qui se passe dans les rapports humains et en particulier dans le cadre familial et entre frères et sœurs. On n'a pas encore suffisamment insisté sur la profondeur et la sensibilité de cet artiste suisse face aux sujets sociaux de son temps. La visite de l'exposition nous en apprend davantage, en contemplant par exemple les toiles telles que «La soupe populaire», «Soldats de l'armée Bourbaki» et «Le Paiement de l'intérêt». On ne peut que recommander la visite de l'exposition aux familles et aux classes. On constatera d'ailleurs que Winterthur offre d'autres événements culturels. •

Informations: L'exposition dure jusqu'au 6 mars 2011; ouvertures mardi de 10h à 20h; de mercredi à dimanche de 10h à 17h (le 31 décembre 2010 inclus). Visites guidées, conférences: tél. +41 52 267 51 72 ou *www.museumoskarreinhart.ch*

«Appréciés, connus dans le …»
suite de la page 10

bail) à Hannover, avec son pavillon spectaculaire qui a donné son nom à un établissement moderne, est issu de l'entreprise d'un confiseur grison de Silvaplana, ouverte en 1795, qui est devenue plus tard la confiserie de la cour de *Ernest Auguste,* roi de Hannover.

Et qui le soupçonnerait: Le fameux massepain de Königsberg (aujourd'hui fabriqué à Lübeck et envoyé dans le monde entier), est à l'origine une invention grisonne d'émigrés de Castasegna qui ont fondé en 1809 à Königsberg, à côté du vieux château, une confiserie de la cour et manufacture de massepain. En même temps, un confiseur de Ftan était connu en ville pour ses créations de massepain et il était également livreur à la cour de l'empereur.

Amour éternel: Café et pâtisseries

A Berlin, la confiserie *Josty*, fondée en 1796 par quatre Grisons de Sils, Bever et Ftan, située en dernier sur la place de Potsdam, a également été un endroit où se sont réunis artistes et écrivains. Les gigantesques dioramas en sucre, massepain et chocolat exposés à Noël, éclairés de façon spectaculaire, ont attiré les visiteurs. Les scènes représentées allaient de l'enlèvement des Sabines jusqu'à l'incendie de Rome. Aujourd'hui ils seraient certainement mentionnés dans le Livre des records de Guinness.

Bref, les confiseurs grisons ont éveillé des sympathies partout dans le monde – car ils étaient travailleurs, propres et innovants et, grâce à leur amabilité simple et leur serviabilité solide, ils étaient de vrais artistes de l'adaptation. Leur modèle à succès d'entreprise jumelée de Salon de thé et de confiserie, avec leur culte du «café et pâtisseries» a survécu jusqu'à nos jours. •

(Traduction *Horizons et débats*)

Ils Morins - les Maures

Morins (boucle d'oreilles à motifs de Maures) en or et émail de Basse-Engadine. (photo Musée Johann Jacob)

hh. Encore de nos jours, dans les anciennes familles de confiseurs en Engadine, sont gardés avec soin et transmis aux filles, les Morins ou Maures, comme on appelle les boucles d'oreille en forme de rois noirs ou d'esclaves avec une couronne ou avec un turban. Les Randulins, c'est-à-dire les hirondelles, comme on nomme ceux qui sont revenus, ont rapporté au pays ces bijoux en or décorés d'émail blanc ou noir.

Dans l'ancienne Autriche-Hongrie, de telles boucles d'oreille était largement répandues et on les trouve encore aujourd'hui comme articles-souvenir dans la région d'Istrie et de Croatie. Ces Morins auraient représenté, pour les familles de confiseurs chassés de Venise, quelque chose comme un symbole d'appartenance et peut-être même un signe secret de reconnaissance.

Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Abonnez-vous à *Horizons et débats* – journal publié par une coopérative indépendante

L'hebdomadaire *Horizons et débats* est édité par la coopérative Zeit-Fragen qui tient à son indépendance politique et financière. Tous les collaborateurs de la rédaction et de l'administration s'engagent bénévolement pendant leur temps libre. L'impression et la distribution sont financées uniquement par les abonnements et des dons. La coopérative publie aussi l'hebdomadaire *Zeit-Fragen* en allemand et le mensuel *Current Concerns* en anglais.

- ❑ Je commande un abonnement annuel au prix de 198.– frs / 108.– €
- ❑ Je commande un abonnement annuel au prix d'étudiants de 99.– frs / 54.– €
- ❑ Je commande un abonnement de 6 mois au prix de 105.– frs / 58.– €
- ❑ Je commande un abonnement de 2 ans au prix de 295.– frs / 185.– €
- ❑ Je commande à l'essai les six prochains numéros gratuitement.
- ❑ Veuillez nous envoyer _____ exemplaires gratuits d'*Horizons et débats* n° _____ pour les remettre à des personnes intéressées.

Nom / Prénom: _____

Rue / N°: _____

NPA / Localité: _____

Téléphone: _____

Date / Signature: _____

A retourner à: *Horizons et débats,* case postale 729, CH-8044 Zurich, Fax +41-44-350 65 51
CCP 87-748485-6, *Horizons et débats*, 8044 Zurich

Conviction – La Croix-Rouge et la Suisse

Un cadeau fait au monde

par Philippe Bender, historien, collaborateur du Service de la communication de la CRS

La Suisse a vu naître la Croix-Rouge. Elle en tire un prestige certain sur le plan international. L'idéal d'*Henry Dunant* a marqué la politique étrangère du pays. Et à l'avenir?

En cette année du centenaire de la mort d'Henry Dunant (1828–1910), il est une question qui appelle réponse ou, du moins, suscite la réflexion.

Faut-il toujours célébrer, avec orgueil, les liens qui unissent la Suisse à la Croix-Rouge, depuis sa fondation, au milieu du XIXe siècle? Exalter le symbole des deux emblèmes, la croix rouge et la croix blanche, si puissant qu'il distinguerait notre nation parmi les nations du monde, en la désignant comme l'authentique expression de l'Humanitaire?

Déjà, en 1963, le conseiller fédéral *Friedrich Traugott Wahlen* avait déclaré avec fierté que «la Croix-Rouge était le plus beau cadeau que la Suisse ait fait à la communauté des peuples». Quelques années plus tard, son collègue *Hans-Peter Tschudi* avait renchéri: «S'il fallait justifier l'existence de notre petit Etat suisse, cette création (la Croix-Rouge) et sa gestion fidèle durant plus d'un siècle pour le bien de tous les habitants de la terre, seraient, à elles seules, une justification suffisante … Notre bannière nationale est depuis cent ans étroitement liée à l'idée de charité et de miséricorde …»

A l'inverse, un courant d'opinion, minoritaire, voudrait occulter ce mariage fécond.

Extrait du panorama circulaire du peintre genevois Edouard Castres représentant le franchissement de la frontière suisse, près des Verrières, par l'armée française du général Bourbaki à la fin de la guerre franco-allemande de 1870–71. L'intervention de la Croix-Rouge fut un bienfait pour ces hommes harassés. (photo mt)

Sorte de ruse de l'Histoire, l'action humanitaire ne viserait qu'à soulager la misère et les souffrances au lieu de les éradiquer. Mais n'est-ce pas là nier la nécessité et l'utilité de l'aide apportée chaque jour dans le monde, du combat mené contre l'injustice?

Or, c'est un fait, la Croix-Rouge est née en Suisse. Elle y a pris racine et prospéré, notamment grâce à «l'Esprit de Genève» et à la politique de neutralité. Grâce aussi à un peuple suisse qui n'a jamais mesuré sa générosité dans les temps difficiles. Et quand les autorités, cédant à la Realpolitik, ne voulaient pas agir, il se trouva heureusement des hommes et des femmes, de grande valeur, pour incarner la Suisse humanitaire. La Seconde Guerre mondiale nous fournit d'admirables exemples de ces «Justes», qui placèrent, «s'il le faut au-dessus des lois de la Cité, les exigences de l'amour des hommes et de la vie», selon le mot du grand historien *Jean-Claude Favez,* professeur à l'Université de Genève.

Certes, le rappel des liens étroits entre la Suisse et la Croix-Rouge ne saurait être prétexte à cultiver un nationalisme humanitaire. Mieux, il doit enrichir le débat sur le rôle de notre pays, de sa diplomatie dans la construction de relations internationales fondées sur la liberté, l'égalité et la justice. Sur les devoirs qui nous incombent pour demeurer fidèles à l'idéal d'Henry Dunant, en promouvant la solidarité avec les plus vulnérables, en défendant l'intégrité de chaque personne, et pour œuvrer à la paix, au-delà du choc des civilisations et des intérêts.

En définitive, l'évocation de cette union soulève la question, centrale, de la place de notre pays dans le monde, de sa vocation: la Suisse, un Etat mineur en Europe, ou une nation qui tend à l'universel par son attachement à la Croix-Rouge et au droit humanitaire, ultime rempart de la dignité contre la barbarie? •

Source: Magazine «Humanité» de la CRS, n° 4/2010

Engagement – Rea Ammann, bénévole à la Croix-Rouge Jeunesse

Le regard franc de l'amitié

Rea Ammann (à gauche) et Manuela Saladin se sont connues par l'intermédiaire de la CRS et sont devenues de bonnes amies. (photo © SRK/A. Pol)

A 16 ans déjà, *Rea Ammann* en voulait plus que ses camarades. Pas plus d'habits, de sorties ou de vacances, mais plus de solidarité. Lors d'une conférence donnée par la Croix-Rouge de Bâle-Ville il y a quatre ans, elle a découvert la possibilité de s'engager socialement auprès de la Croix-Rouge Jeunesse.

A entendre la jeune femme de 20 ans évoquer aujourd'hui son «engagement social», on hésite à associer ce terme à la notion de pur bénévolat, car elle y ajoute une dimension plus personnelle: l'amitié. Par respect, Rea Ammann parle de ses deux «clients» de façon très professionnelle, mais on sent bien à chaque phrase qu'il s'agit moins pour elle d'un travail que d'un loisir un peu spécial dont les deux parties profitent.

Un bon dialogue de femme à femme, les deux en profitent

Rea Ammann savait dès le départ qu'elle voulait s'engager pour des jeunes de son âge. La Croix-Rouge Jeunesse dispose d'une banque de données lui permettant de mettre en contact les personnes qui souhaitent apporter bénévolement leur aide avec celles qui en ont besoin. Pour commencer, la jeune fille a donc rencontré un adolescent de 16 ans souffrant d'une forme légère d'autisme et a été instruite par sa mère des particularités inhérentes à ce handicap. Aujourd'hui, ils se voient un peu moins souvent qu'avant mais ont gardé le contact. Quand le jeune homme a besoin d'habits neufs, Rea Ammann est la styliste rêvée. «Ce n'est pas la même chose de se faire accompagner par sa mère ou par quelqu'un de son âge», dit-elle en souriant.

«Beaucoup pensent qu'il faut avoir des capacités particulières et croient ne pas être à la hauteur.»

«C'est parce que beaucoup pensent qu'il faut avoir des capacités particulières et croient ne pas être à la hauteur.»

A 20 ans à peine, la jeune femme semble déjà posséder expérience et maturité. Pas étonnant qu'elle veuille suivre une formation d'assistante sociale qui lui permettra d'exprimer toute son empathie. Toujours de bonne humeur, sans être exubérante, elle parle franc et répond de façon simple, précise et rapide aux questions – sauf quand on l'interroge sur les aspects négatifs de son engagement bénévole. Là, elle a beau chercher, elle n'en trouve pas. Tout paraît tellement facile et évident avec elle que l'on se demande forcément pourquoi il n'y a pas plus de jeunes qui s'engagent pour autrui. «A mon avis, c'est parce que beaucoup pensent qu'il faut avoir des capacités particulières et croient ne pas être à la hauteur. Ou alors ils ne savent pas où s'adresser. Mais la Croix-Rouge Jeunesse est là justement pour nous conseiller et nous former.»

Rea Ammann l'a appris: «Les personnes handicapées connaissent parfaitement leurs limites et savent ce qui est faisable ou non.» Ainsi *Manuela Saladin* l'a-t-elle souvent épatée: depuis un an et demi, cette jeune femme paraplégique et elles vont régulièrement prendre un verre ensemble, faire du shopping ou voir un film. Elles ont même essayé les montagnes russes les plus rapides et les plus folles à la foire d'automne de Bâle. «Jamais je n'aurais pensé que ce serait possible. Et pourtant si! Tout le monde nous a spontanément donné un coup de main avec le fauteuil roulant et nous a aidées à monter dans les wagonnets. C'était génial!» Lorsqu'elle pense à une nouvelle sortie, elle l'envisage automatiquement en fonction de la situation et de l'accessibilité en fauteuil roulant. «Faire les magasins ne pose en général pas de problème, mais aller au cinéma, c'est déjà plus compliqué.» Quoi qu'il en soit, son sens inné des responsabilités fait toujours merveille. Et l'on s'imagine bien les deux jeunes femmes profiter de leur temps libre au point d'en oublier presque le handicap de l'une. Oui, Rea Ammann est une amie en or. •

Source: Magazine «Humanité» de la CRS, n° 4/2010

Courrier des lecteurs

Le plus beau livre pour enfants

Le livre de *Lisette Bors* «Qui est Henry Dunant?» présenté si chaleureusement dans *Horizons et débats* du 15/11/10, nous a profondément touchés, en tant que parents et grands-parents.

L'histoire d'*Henry Dunant* et la fondation de la Croix-Rouge est décrite de manière très vivante et le dialogue entre deux grands-parents et trois enfants se déroule si naturellement que même les adultes n'ont pas envie d'arrêter la lecture. On désire en savoir davantage sur le fondateur et le travail bienfaisant de la Croix-Rouge dans le monde entier, ou sur le père d'Amira – une petite fille réfugiée irakienne – lequel est finalement retrouvé par le service des recherches de la Croix-Rouge en Irak.

Malgré le sujet sérieux, les dessins attrayants et magnifiquement colorés rayonnent – tout autant que le texte lui-même – une atmosphère paisible et amicale que l'on ne peut que souhaiter pour les discussions au sein d'une famille ou entre les générations. En outre, les questions à la fin de chaque paragraphe ouvrent – aussi bien à l'école que dans la famille – une possibilité merveilleuse, d'approfondir les sujets soulevés dans le texte et de continuer à en discuter. Nous pouvons ainsi aider nos enfants et petits-enfants à s'intéresser à leurs semblables et à leur mode de vie dans leur propre pays, ainsi que dans d'autres parties du monde, et à réfléchir sur la manière dont chacun peut apporter sa contribution afin de faciliter leur vie et d'atténuer leur détresse.

C'est avec plaisir que nous aiderons à propager ce merveilleux livre, afin que le plus d'enfants possible puissent profiter de ce livre d'images instructif et ainsi apprendre beaucoup de choses précieuses et sensées.

Anneliese Schauberger,
Rudi Hänsel

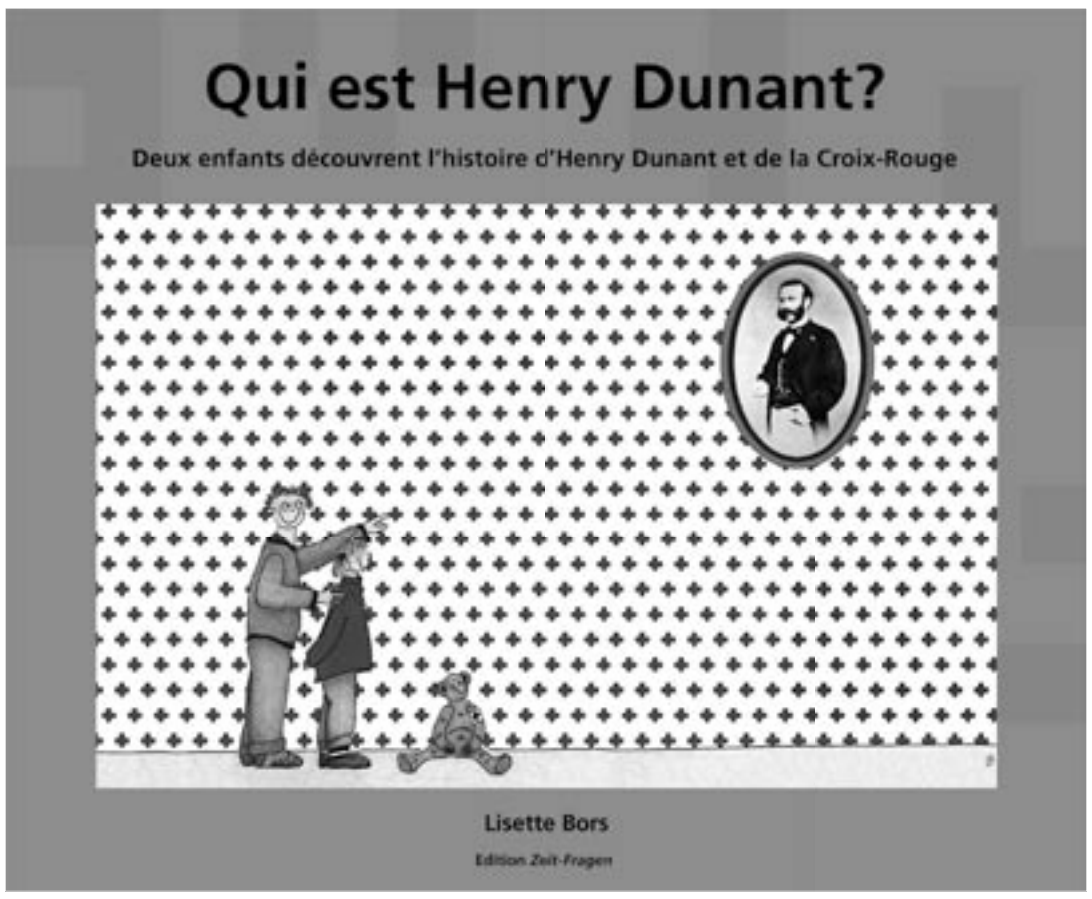

ISBN 978-3-909234-09-7